

● TRANSFORMATION DE LA CASERNE MILITAIRE SITUÉE À TANEZROUFT
EN UN ÉTABLISSEMENT PÉNITENTIAIRE

**Le Président de
la République
préside une
réunion sur
l'état d'avancement des travaux**



(P3)

LE MAGHREB

Le Quotidien de l'Économie

● LA REVUE EL DJEÏCH :

**Le peuple algérien a démontré qu'il forme un ensemble
qui se renforce dans les épreuves et les difficultés**

(P3)

PRÈS DE 2 MILLIONS DE QUINTAUX ORIENTÉS VERS LA TRANSFORMATION À L'EST DU PAYS

**Les unités de transformation valorisent
une récolte record de tomate industrielle**

La saison agricole 2025-2026 confirme le poids de l'est algérien dans la filière tomate industrielle. Avec une production en hausse et des capacités de transformation renforcées, les wilayas de l'Est s'imposent comme le principal bassin de valorisation de ce produit stratégique pour la sécurité alimentaire et l'industrie agroalimentaire nationale. Selon la direction des services agricoles (DSA) de la wilaya d'El Tarf, la récolte de tomate industrielle a atteint 3,5 millions de quintaux cette saison. Une quantité récoltée sur une superficie estimée à 3600 hectares, avec une concentration dans les communes de Dréan, Besbes, Ben M'hidi, Boutheldja, El Tarf et Bouhadjar.

(Lire en Page 4)



● ALGÉRIE-AZERBAÏDJAN

**Vers le renforcement
de partenariat
dans
les hydrocarbures**

(P4)

● PALESTINE OCCUPÉE

**Les forces sionistes
arrêtent dix
Palestiniens
à El-Khalil et Doura**

(P12)

Tchad : le Japon apporte une aide humanitaire à 23 mille personnes dans les zones touchées par les crises



Le Japon a annoncé, mardi, une aide humanitaire en faveur de plus de vingt mille personnes, dont plus de seize mille écoliers, situées dans des zones du Tchad touchées par l'insécurité alimentaire et les crises.

"Le Programme alimentaire mondial des Nations Unies (PAM) et le Gouvernement du Japon ont signé aujourd'hui un accord portant sur une contribution de 200 millions de yens japonais (JPY), soit l'équivalent de 1,3 million de dollars ou 706 millions de francs CFA (XAF), afin de fournir des repas scolaires et des services de prévention de la malnutrition aux communautés vivant dans des zones du Tchad touchées par l'insécurité alimentaire et les crises", a annoncé le bureau du PAM au Tchad sur son site officiel d'information. "La contribution du Japon permettra au PAM d'acheter 333 tonnes métriques de denrées alimentaires afin de venir en aide à 23 000 personnes", a ajouté la même source, précisant que "quelque 16 400 écoliers bénéficieront de repas scolaires pendant six mois au cours de l'année scolaire 2026-2027, contribuant ainsi à améliorer leur état nutritionnel et à favoriser la fréquentation et le maintien à l'école, en particulier des filles" et que "cette contribution permettra également de fournir des services de prévention de la malnutrition à 6 700 enfants de moins de cinq ans, ainsi qu'aux femmes enceintes et allaitantes". Selon le PAM, 3,5 millions de personnes au Tchad sont confrontés à une insécurité alimentaire "sévère" et deux millions d'enfants de moins de cinq ans souffrent de malnutrition "aigue".

Toujours d'après cette agence des Nations Unies, le Tchad accueille 1,5 million de réfugiés, dont près de 945 000 personnes ayant fui le conflit au Soudan depuis avril 2023. Le PAM estime ses besoins à environ 85 millions de dollars pour maintenir ses opérations au Tchad entre septembre 2026 et février 2027 et atteindre son objectif d'assister 3,7 millions de personnes.

Football: Turkish Airlines deviendra le principal sponsor de Liverpool FC à partir de 2027

La compagnie aérienne turque Turkish Airlines deviendra le partenaire principal du club de football anglais Liverpool et son sponsor maillot à partir de la saison 2027-2028, a annoncé mardi le club de Premier League. « À partir de juin 2027, Turkish Airlines deviendra le partenaire principal du Liverpool FC, réunissant deux organisations partageant un rayonnement international et la volonté de connecter les populations à travers le monde », a indiqué Liverpool dans un communiqué. Le logo de la compagnie aérienne figurera sur le devant des maillots des équipes masculine et féminine, ainsi que de ceux de l'académie du club, dès l'entrée en vigueur du partenariat. L'accord, conclu pour cinq ans, serait évalué à plus de 300 millions de livres sterling (environ 405 millions de dollars), soit plus de 60 millions de livres par saison, selon plusieurs médias. « Il s'agit d'une annonce majeure pour nous et nous sommes ravis d'accueillir Turkish Airlines comme partenaire principal du club à compter de juin 2027 », a déclaré Ben Latty, directeur commercial de Liverpool.

Il a souligné la dimension internationale de la compagnie turque et évoqué les « souvenirs particuliers de 2005 » qui lient Liverpool à la Turquie. Le dirigeant faisait référence à la finale de la Ligue des champions remportée par Liverpool contre l'AC Milan à Istanbul en 2005. Mené 3-0 à la mi-temps, le club anglais avait égalisé avant de s'imposer aux tirs au but, décrochant ainsi sa cinquième Ligue des champions.

Le directeur général de Turkish Airlines, Ahmet Olmudur, a pour sa part décrit Liverpool comme « l'un des clubs de football les plus reconnus et respectés au monde, doté d'un héritage exceptionnel et d'une communauté de supporters véritablement mondiale ». « Nous sommes très heureux que Turkish Airlines devienne le partenaire principal du club et que notre nom figure sur l'un des maillots les plus emblématiques du sport mondial », a-t-il ajouté. La banque britannique Standard Chartered, partenaire principal de Liverpool depuis 2010 et dont le logo figure actuellement sur le devant du maillot, conservera ce statut jusqu'à la fin de la saison 2026-2027. Elle deviendra ensuite partenaire mondial du club à partir de la saison suivante, a précisé Liverpool.

EDF prépare une émission d'obligations hybrides vertes d'au moins 500 millions d'euros

Le groupe énergétique français EDF prépare une émission d'obligations hybrides vertes d'au moins 500 millions d'euros, destinée notamment à financer la prolongation de la durée d'exploitation de son parc nucléaire existant, selon des informations rapportées mardi par Bloomberg. L'opération prévoit un coupon indicatif de 5,75%, selon l'agence financière. Son montant et son taux définitifs sont susceptibles d'évoluer en fonction de la demande des investisseurs. EDF n'avait pas annoncé mardi matin la clôture de l'opération.

Cette émission s'inscrit dans le cadre de financement vert du groupe, qui

inclut parmi les investissements éligibles les projets nucléaires dans l'Union européenne et au Royaume-Uni. EDF affirme avoir levé près de 29 milliards d'euros de financements verts entre novembre 2013 et fin 2025. Sur ce montant, 13,23 milliards d'euros ont été affectés aux réacteurs nucléaires existants en France, notamment pour prolonger leur durée d'exploitation.

Le groupe avait déjà levé 1,25 milliard d'euros grâce à une émission d'obligations hybrides vertes en octobre 2025. En février 2026, il avait également levé 2,75 milliards d'euros via quatre tranches d'obligations senior vertes.

EDF est entièrement détenu par l'État français depuis juin 2023, après son retrait de la Bourse de Paris. Le groupe continue toutefois de recourir aux marchés financiers pour couvrir une partie de ses besoins de financement.

L'électricien doit notamment financer la maintenance et la prolongation de la durée d'exploitation de son parc nucléaire français, ainsi que son programme de construction de six réacteurs nucléaires de nouvelle génération EPR2 et ses investissements dans les réseaux électriques et les énergies renouvelables.



Madagascar : 50 ressortissants chinois condamnés pour escroquerie en ligne rapatriés vers la Chine

50 ressortissants chinois condamnés à Madagascar pour des infractions liées à de l'escroquerie en ligne (scamming) viennent de quitter la Grande île le 7 septembre pour être transférés vers la Chine où ils devraient purger le reste de leurs peines selon le ministère malgache de la Justice.

Leurs condamnations varient de deux à dix ans de prison. Ce transfert s'inscrit dans le cadre d'une coopération entre les deux pays dans la lutte contre les crimes transnationaux.

Ce « rapatriement de détenus » n'est que la première vague selon les précisions et a été effectué en étroite collaboration avec Interpol et l'Ambassade de la République populaire de Chine à Madagascar. Avant leur transfert, ces prisonniers étaient détenus à la Maison centrale d'Avadrano. Le groupe de prisonniers a effectué un escale à Addis Abeba, en Ethiopie, avant de reprendre un vol vers la Chine. D'après les images publiées par le ministère de la Justice sur les réseaux sociaux, les détenus n'étaient pas menottés.

Le processus de transfert a été effectué « conformément aux dispositions légales et aux procédures judiciaires en vigueur, avec le concours du ministère de la Sécurité publique pour la sécurisation de l'opération », précise-t-on encore du côté du ministère.

Le 4 août dernier, suite à une proposition de la Chine, le Conseil des ministres a approuvé l'adhésion de Madagascar au dispositif international de lutte contre les crimes liés aux arnaques commises via les télécommunications et les plateformes numériques.

La RDC accélère ses exportations de cuivre vers les États-Unis

Portée par le cuivre, la hausse des échanges entre la RDC et les États-Unis s'accélère en 2026. Kinshasa cherche à élargir ses débouchés et mieux valoriser ses ressources minières, alors que la Chine garde une place centrale dans le commerce du métal congolais et reste le premier marché de ses exportations, malgré l'essor du marché américain. Les échanges entre la RDC et les États-Unis ont nettement accéléré depuis le début de l'année. Entre janvier et juillet 2026, les importations américaines de marchandises de provenance du pays ont atteint 2,123 milliards de dollars, contre 1,281 milliard sur la même période en 2025. En seulement



sept mois, elles dépassent déjà les 1,928 milliards enregistrés sur l'ensemble de 2025. Le cuivre est au cœur de cette progression. Au premier semestre 2026, environ 1,04 milliard de dollars sur les 1,411 milliard de produits congolais importés par les États-Unis concernaient le cuivre et les produits en cuivre. La tendance s'est encore renforcée en juillet. Les États-Unis ont importé un record de 53 290 tonnes de cathodes de cuivre congolais, soit 23,9 % de leurs importations de cuivre du mois. Le changement d'échelle est rapide : en 2024, les États-Unis avaient importé moins de 32 000 tonnes de cuivre congolais sur toute l'année. En 2025, la RDC était déjà devenue leur deuxième fournisseur de cuivre raffiné, avec environ 187 000 tonnes, derrière le Chili.

LA REVUE EL DJEÏCH :

Le peuple algérien a démontré qu'il forme un ensemble qui se renforce dans les épreuves et les difficultés

Les récents incendies ayant affecté plusieurs wilayas du pays ont démontré que le peuple algérien forme un ensemble dont la cohésion, la force et l'unité se renforcent dans les épreuves et les difficultés, et que les liens puissants et profonds unissant ses enfants démontrent que cette cohésion étroite et solide demeurera à jamais le rempart inexpugnable sur lequel se briseront toutes les adversités et les crises, souligne la revue El Djeïch dans son dernier numéro.

Sous le titre «Un peuple fier que ni les épreuves, ni les conspirations ne peuvent briser», l'éditorial de la revue El Djeïch a rappelé que l'Algérie a été le théâtre d'une situation dramatique provoquée par des incendies de forêt en août dernier ayant affecté plusieurs wilayas de l'Est et du Centre, particulièrement celle de Jijel, soulignant que «ces incendies qui, autant qu'ils ont suscité un profond sentiment de tristesse et de douleur chez tous les Algériens, ont révélé, une fois de plus, l'authenticité de ce peuple aux racines ancestrales, fait de métal précieux, nourri du sentiment de fraternité et de solidarité».

Pour la publication, «malgré l'ampleur de la tragédie et de la douleur, cette épreuve a constitué une autre occasion de renforcement des liens de fraternité, de cohésion nationale et de consolidation de l'esprit de sol-

idarité parmi les Algériens et n'a fait que renforcer leur résistance et leur vigueur», soulignant que «ce qu'il nous a été donné de voir dans ce vaste élan de solidarité n'est pas l'expression d'une réaction passagère, mais d'une qualité enracinée en chaque patriote algérien».

«Cet épisode a, une fois encore, démontré que le peuple algérien forme un ensemble, dont la cohésion, la force et l'unité se renforcent dans les épreuves et les difficultés, (et) que les liens puissants et profonds qui unissent ses enfants démontrent que cette cohésion étroite et solide demeurera à jamais le rempart inexpugnable sur lequel se briseront toutes les adversités et les crises, qu'il est le ciment du véritable patriotisme et la source inépuisable alimentant cette détermination à surmonter tous les défis», a souligné la même source.

A ce propos, la revue El Djeïch a repris la déclaration du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, lors de sa visite à l'hôpital des grands brûlés Saïd-Chibane de Zéralda (Alger), où il s'est enquis de l'état de santé des blessés, quand il avait souligné que «notre consolation réside dans l'élan de solidarité du peuple algérien, qui nous rend fiers d'appartenir à l'Algérie, n'en déplaie à certains», ajoutant que «ceux qui pensent autrement du peuple algérien se trompent et les analyses qu'ils font depuis longtemps sur l'Algérie sont également erronées». En ce sens, la publication a noté que «de la matrice de ces épreuves, le peuple algérien a exprimé une des valeurs les plus profondes, ancrées dans sa conscience collective, à savoir la cohésion nationale qui a, tout au long de son Histoire, constitué un des piliers de sa force», s'interrogeant «comment en serait-il autrement, lui qui grâce à son unité et à sa libre volonté, a été l'artisan d'une Révolution libératrice glorieuse qui a été un exemple unique dans l'Histoire des Mouvements de libération et une preuve irrévocable de la capacité des peuples à remporter la victoire lorsque s'unit leur volonté autour de leur juste cause».

Il s'agit, selon la publication, d'«une Révolution qui a été une véritable épopée populaire incarnant les formes les plus élevées de solidarité et de cohésion, qui se sont transformées en valeur nationale enracinée», ajoutant que «les différentes étapes traversées par l'Algérie par la suite ont prouvé qu'elle était la plus importante source de sa force et de sa capacité à surmonter les crises et à gagner des paris».

«Si hier la cohésion nationale avait constitué un des fondements de la

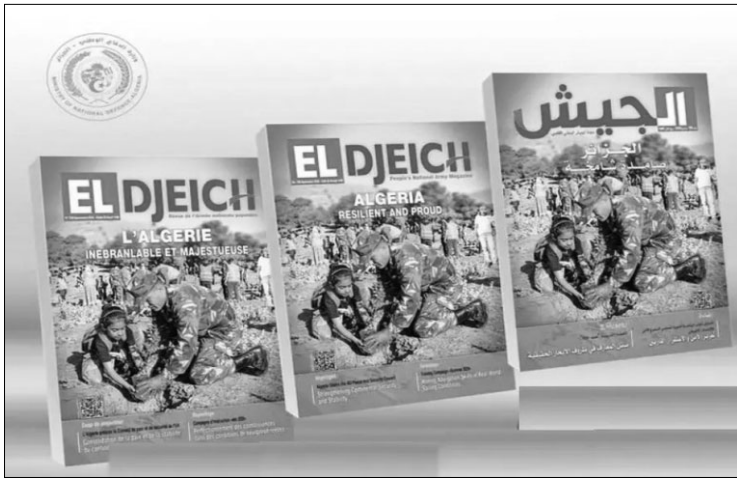
force et de la victoire de la Révolution, cette même cohésion prend aujourd'hui une importance stratégique encore plus grande, à la lumière d'un environnement régional et international caractérisé par des mutations accélérées et l'émergence de sources de menace aussi diverses que complexes», relève la revue El Djeïch, ajoutant que «quelles que soient leurs capacités matérielles, les Etats ont besoin d'un front interne harmonieux et d'une société consciente des intérêts de sa Nation, comme ils doivent disposer d'institutions fortes opérant dans un cadre complémentaire et cohérent».

«Car, autant la cohésion sociale et l'unité des rangs sont fortes, que les liens de confiance entre le citoyen et les institutions de l'Etat sont solides, autant la capacité de l'Etat à préserver sa stabilité et à défendre son indépendance et la souveraineté de sa décision s'en trouveront renforcées.

C'est au cœur même de cette équation que réside le lien indéfectible entre le peuple algérien et son armée, l'Armée nationale populaire (ANP), digne héritière de l'Armée de libération nationale (ALN), qui tire sa force de sa profonde appartenance à son peuple et de son lien étroit qui les unit», est-il souligné dans l'édito d'El Djeïch.

«Tout comme le peuple algérien a été et restera toujours aux côtés de son armée, le soutenant dans l'accomplissement de ses missions, l'ANP demeurera toujours aux côtés du peuple algérien, toutes les fois qu'il en aura besoin. Sa force en cela réside dans l'honneur de le servir et la loyauté sincère envers la Patrie qui requiert le dévouement de tous». A ce propos, la publication a rappelé la déclaration du Général d'armée, Saïd Chanegriha, ministre délégué auprès du ministre de la Défense nationale, chef d'état-major de l'ANP, à l'occasion de la Journée nationale du Moudjahid: «Nous réaffirmons de nouveau que, tout comme elle a été présente dans toutes les étapes décisives traversées par l'Algérie, l'ANP, digne héritière de l'ALN, reste déterminée à contribuer activement à surmonter les épreuves et les difficultés auxquelles notre pays est confronté, à l'exemple de son intervention aux côtés des citoyens face aux récents incendies. Ceci émane de sa foi profonde en la noblesse de ses missions et de son engagement devant Dieu, la Patrie et le peuple, à les accomplir avec détermination et dévouement, quelle que soit l'ampleur des défis et des enjeux».

L'édito souligne aussi que «l'Algérie, qui est restée debout, fière et altière tout au long de son Histoire glorieuse et héroïque, tri-



omphera à coup sûr des multiples crises et différents défis. Elle ne pliera jamais face aux tourments ni aux conspirations, grâce à notre cohésion, notre solidarité et notre unité. Des principes et valeurs qui demeureront pour toujours la lanterne éclairant la voie des générations successives qui auront conscience, comme l'ont été leurs aînées, que le secret de la force et de la résistance est l'unité des rangs. Valeurs qui resteront à jamais une épine en travers de la gorge des ennemis, le pilier de la sécurité et de la stabilité et l'élément précieux de ses victoires». L'édito d'El Djeïch

conclut en affirmant que «ce qui est certain, c'est qu'au-delà de la douleur et du chagrin, les feux seront circonscrits, la fumée se dissipera et ne subsistera dans notre pays que la sécurité et la quiétude, grâce à son valeureux peuple que ne sauront briser ni les épreuves ni les complots visibles où secrets.

La terre sacrée d'Algérie, irriguée par le sang des martyrs, retrouvera sa verdure et continuera de germer et de produire, comme l'ont voulu nos glorieux Chouhada, fidèle à son passé, confiante en son présent et avançant à pas sûrs vers son avenir».

R. N.

LA CONJONCTURE

Par Saïd Ben

Centrale électrique de Tit à Tamanrasset : lancement des travaux la semaine prochaine, annonce Mourad Adjal

Pour renforcer la sécurité énergétique dans notre pays, le ministre de l'Énergie et des Énergies renouvelables, Mourad Adjal, a annoncé hier, mardi que le début des travaux de construction d'une centrale électrique dans la région de Tit, dans la wilaya de Tamanrasset, aura lieu la semaine prochaine. Cette initiative vise à renforcer la sécurité énergétique du sud du pays et à accroître la capacité de production d'électricité de la région. Il est important de souligner que cette annonce a été faite lors d'une réunion de travail du comité de coordination sectoriel, présidée par le ministre, consacrée au suivi et à l'examen de plusieurs dossiers techniques prioritaires, notamment les préparatifs relatifs au projet de centrale électrique de Tit. C'est ainsi qu'au cours de cette réunion, l'état d'avancement des préparatifs techniques et administratifs du projet a été examiné. Ce projet revêt une importance stratégique pour améliorer la fiabilité de l'approvisionnement en électricité et répondre à la demande énergétique croissante. Saisissant cette occasion, le ministre du secteur a insisté sur la nécessité de finaliser tous les aspects du projet et de respecter les délais impartis. Ce projet tendra à garantir un approvisionnement énergétique stable et fiable et à répondre aux besoins du développement économique et social de la wilaya de Tamanrasset et des régions du Sud. D'aucuns savent que l'Algérie ambitionne d'atteindre une capacité installée de 15 gigawatts d'énergies renouvelables à l'horizon 2035, dans la mesure où certains projets commencent déjà à être raccordés au réseau électrique national. Il est à rappeler qu'au mois d'avril dernier, deux centrales solaires d'une capacité de 200 mégawatts chacune sont entrées en service dans les wilayas d'El Meghaïer et de Biskra. Il y a lieu de savoir qu'une capacité totale de 1.400 mégawatts devrait être injectée dans le réseau avant la fin de l'année en cours. Il convient de rappeler que ces réalisations s'inscrivent dans le cadre des appels d'offres lancés en 2023 pour une capacité globale de 3.000 mégawatts d'énergie solaire. Trois autres projets totalisant 520 mégawatts ont également été attribués en 2025, tandis que l'état d'avancement des travaux des 22 centrales solaires en cours est estimé à environ 40%. La stratégie énergétique vise principalement à réduire la forte dépendance du gaz naturel dans la production électrique. Il faut faire remarquer que le développement des énergies renouvelables est nécessaire pour préserver les capacités d'exportation gazières du pays, tout en répondant à la croissance de la demande nationale en énergie. En parallèle, l'industrie solaire locale poursuit sa structuration avec l'émergence d'acteurs nationaux spécialisés dans la fabrication de modules photovoltaïques, l'ingénierie et le développement de projets. Par ailleurs, l'Algérie dispose d'un important potentiel éolien "encore largement inexploité". Afin de faciliter l'intégration des futures capacités renouvelables, le développement des infrastructures électriques constitue également "un axe majeur" de cette transition, dans ce vaste projet de lignes à haute tension de 400 kilovolts sur environ 880 kilomètres qui doit permettre de relier le sud du pays au réseau national.

S. B.

TRANSFORMATION DE LA CASERNE MILITAIRE SITUÉE À TANEZROUFT EN UN ÉTABLISSEMENT PÉNITENTIAIRE

Le Président de la République préside une réunion sur l'état d'avancement des travaux

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a présidé hier, une réunion de travail sur l'état d'avancement des travaux de transformation de la caserne militaire située dans le Sahara, à Tanezrouft, en un établissement pénitentiaire destiné aux barons de la drogue et à ses trafiquants. «Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, chef suprême des Forces armées et min-

istre de la Défense nationale, a présidé une réunion de travail à laquelle ont pris part le général d'armée Saïd Chanegriha, ministre délégué auprès du ministre de la Défense nationale et chef d'état-major de l'Armée nationale populaire, M. Lotfi Boudjema, ministre de la Justice, garde des Sceaux, ainsi que des officiers supérieurs de l'Armée nationale populaire et le directeur général de l'administration pénitentiaire », indique un commu-

niqué de la présidence de la République. Selon la même source, «la réunion a porté sur l'état d'avancement des travaux de transformation de la caserne militaire située dans le Sahara, à Tanezrouft, en un établissement pénitentiaire destiné aux barons de la drogue et à ses trafiquants, ainsi que sur les modalités de sa réception afin qu'il soit placé sous la tutelle du ministère de la Justice et mis en service ».

R. N.

PRÈS DE 2 MILLIONS DE QUINTAUX ORIENTÉS VERS LA TRANSFORMATION À L'EST DU PAYS

Les unités de transformation valorisent une récolte record de tomate industrielle

La saison agricole 2025-2026 confirme le poids de l'est algérien dans la filière tomate industrielle. Avec une production en hausse et des capacités de transformation renforcées, les wilayas de l'Est s'imposent comme le principal bassin de valorisation de ce produit stratégique pour la sécurité alimentaire et l'industrie agroalimentaire nationale.

Selon la direction des services agricoles (DSA) de la wilaya d'El Tarf, la récolte de tomate industrielle a atteint 3,5 millions de quintaux cette saison. Une quantité récoltée sur une superficie estimée à 3600 hectares, avec une concentration dans les communes de Dréan, Besbes, Ben M'hidi, Boutheldja, El Tarf et Bouhadjar. Zina Djouidi, responsable du bureau de la production agricole à la DSA d'El Tarf, a indiqué à l'APS que le rendement moyen a atteint 980 quintaux par hectare cette saison. Un chiffre qui témoigne de l'amélioration des pratiques culturales et de l'accompagnement technique mis en place. Le point marquant de cette campagne est le volume important destiné à la transformation. Près de 2 millions de quintaux de la production d'El Tarf seront acheminés vers les unités de transformation.

La wilaya dispose de 6 unités locales avec une capacité de trai-

tement cumulée de 10.000 tonnes par jour. Mais l'effort ne s'arrête pas aux frontières de la wilaya. La récolte d'El Tarf alimente également plusieurs autres unités situées dans les wilayas d'Annaba, de Guelma, de Skikda, de Sétif et de Mila. Dans ces wilayas, ce sont 24.850 tonnes qui seront traitées quotidiennement.

Cette interconnexion entre bassins de production et unités de transformation illustre la logique de bassin agro-industriel qui structure l'est du pays. Les agriculteurs d'El Tarf produisent, et les usines des wilayas voisines assurent la transformation en concentré de tomate, en double concentré, en sauce et en produits dérivés destinés au marché national.

DES FACTEURS QUI EXPLIQUENT UNE PRODUCTION "ABONDANTE"

Mme Djouidi attribue cette production «abondante» à deux fac-



teurs principaux. D'abord, l'absence de maladies fongiques qui affectent généralement la croissance et le rendement des plantes agricoles cette saison. Ensuite, les mesures prises par l'Etat pour soutenir et accompagner financièrement et techniquement les agriculteurs.

Cet accompagnement passe par l'encadrement technique, la facilitation de l'accès aux intrants et le soutien aux prix. La DSA d'El Tarf compte à elle seule quelque 277 adhérents au programme de soutien à la tomate industrielle. Un dispositif qui sécurise les revenus des producteurs et garantit l'approvisionnement des usines. La comparaison avec la saison précédente confirme la dynamique. Lors de la campagne

de récolte précédente, la wilaya d'El Tarf avait déjà réalisé une production de 3,4 millions de quintaux. La barre des 3,5 millions franchie cette année traduit donc une progression continue.

UN MAILLON CLÉ DE LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE

La capacité de transformation de l'est du pays représente un atout majeur pour réduire la facture d'importation du concentré de tomate. En traitant localement une grande partie de la récolte, les unités contribuent à stabiliser les prix, à créer des emplois saisonniers et permanents, et à structurer une filière complète allant du champ à l'étal. Le défi reste désormais d'optimiser

davantage la chaîne. Il s'agit de synchroniser les calendriers de récolte et de transformation pour éviter les pertes, d'améliorer le taux de couverture des besoins nationaux en produits transformés, et de pousser vers l'export une fois le marché local satisfait. Avec ses 10.000 tonnes/jour à El Tarf et les 24.850 tonnes/jour dans les wilayas voisines, l'Est dispose d'un outil industriel solide. Adossé à une production agricole en croissance, il permet à la région de jouer pleinement son rôle dans la valorisation de la tomate industrielle et dans le renforcement de la souveraineté alimentaire du pays.

Hamza B.

PÉTROLE

Le Brent s'approche des 100 dollars le baril

Les cours du pétrole étaient en hausse, hier, portés par les tensions géopolitiques au Moyen-Orient. Dans la matinée, le prix du baril de Brent de la mer du Nord, pour livraison en novembre, prenait 1,48% à 98,44 dollars. Son équivalent américain, le baril de West Texas Intermediate, pour livraison en octobre, gagnait 2,51% à 93,78 dollars. L'Algérie et six autres pays de l'Opep+, disposant de capacités d'ajustement volontaire de leur production, ont convenu, dimanche dernier, de maintenir inchangé leur niveau global de production pour le mois d'octobre, au regard de l'évolution du marché pétrolier international, indique un communiqué du ministère des Hydrocarbures.

La décision a été prise lors d'une réunion de coordination tenue par visioconférence, à laquelle a pris part le ministre d'Etat, ministre des Hydrocarbures, Mohamed Arkab, aux côtés des ministres en charge du pétrole de l'Arabie saoudite, de l'Irak, du Kazakhstan, du Koweït, d'Oman et de la Russie.

Le quota de production de l'Algérie demeurera ainsi fixé à 1,007 million de barils par jour au titre du mois d'octobre.

Les ministres ont, par ailleurs, réaffirmé leur engagement à poursuivre une coordination étroite entre les sept pays et à assurer un suivi attentif et continu de l'évolution du marché pétrolier international, en vue de contribuer à sa stabilité et à son équilibre.

H.B.

ALGÉRIE-AZERBAÏDJAN

Vers le renforcement de partenariat dans les hydrocarbures

Le ministre d'Etat, ministre des Hydrocarbures, Mohamed Arkab, et le ministre azerbaïdjanais de l'Energie, Parviz Shahbazov, ont examiné, hier, les moyens de renforcer la coopération et le partenariat entre les deux pays dans le secteur des hydrocarbures, notamment dans les domaines du développement des gisements, des services pétroliers, du transport des hydrocarbures, du raffinage et de la pétrochimie.

Cette rencontre s'est déroulée par visioconférence, avec la participation de l'ambassadeur d'Algérie auprès de l'Azerbaïdjan, en présence de cadres des deux parties, indique un communiqué du ministère des Hydrocarbures.

La rencontre a porté sur les préparatifs en cours pour la tenue de la prochaine session de la Commission intergouvernementale algéro-azerbaïdjanaise de coopération commerciale, économique, scientifique et technique et l'examen des dossiers y afférents à travers des réunions de coordination entre les experts des

deux pays. Les deux parties ont, dans ce cadre, examiné les perspectives de développement de la coopération dans le domaine des hydrocarbures, qualifiée par les deux responsables d'"excellente", notamment dans les services aux puits, le développement des gisements, le transport des hydrocarbures, le raffinage, la pétrochimie et les différentes activités liées à l'industrie pétrolière et gazière.

Les deux parties ont, en outre, passé en revue les opportunités d'investissement et de partenariat entre les sociétés des deux pays, notamment entre le groupe Sonatrach et la Compagnie pétrolière et gazière nationale d'Azerbaïdjan (SOCAR), à travers les différentes étapes de la chaîne de valeur du secteur des hydrocarbures. Il a aussi été question des moyens de renforcer l'échange d'expertises et d'expériences dans les domaines techniques et technologiques, ainsi qu'en matière de formation et de renforcement des compétences. Les entretiens ont, par ailleurs, porté sur les perspectives de coopération

dans le domaine des produits pétroliers, les cadres législatifs et réglementaires régissant le secteur des hydrocarbures et les moyens d'activer et de concrétiser le mémorandum d'entente signé entre l'Algérie et l'Azerbaïdjan dans le domaine énergétique.

S'agissant des marchés mondiaux, les deux ministres ont échangé les vues sur l'évolution des marchés du pétrole et du gaz, se félicitant du dialogue et de la coordination entre les pays membres de l'Organisation des pays

exportateurs de pétrole (OPEP) et les pays non-OPEP, qui contribuent à la stabilité des marchés pétroliers à moyen terme.

Au terme de la rencontre, ils ont souligné l'importance de la poursuite de la concertation et de la coordination entre les deux pays dans le cadre du Forum des pays exportateurs de gaz (GECF), avant de réaffirmer leur volonté commune d'élargir la coopération bilatérale à de nouveaux domaines d'intérêt commun.

R. N.

QU'EN EST-IL DE L'APPLICATION DES RÈGLES DE L'ORGANISATION MONDIALE DU COMMERCE- OMC ?

Ne s'éloigne-t-on pas du multilatéralisme pour entrer dans une logique de guerre commerciale ?

PAR : ABDERRAHMANE
MEBTOUL

Environ 166 États ou territoires douaniers autonomes (depuis que l'accession du Timor-Leste et des Comores) sont membres de l'Organisation Mondiale du Commerce -OMC- pour ne citer que les grands pays comme les USA, la Chine, la Russie, le Brésil, l'Inde, la Turquie, la majorité des pays européens, et la part du commerce mondial est de 98 % des échanges de marchandises et de services à l'échelle globale, le montant total du commerce mondial en 2025 ayant atteint un record d'environ 35 000 milliards de dollars.

- Quant à l'Union européenne qui est le meilleur élève de l'OMC où lors de désaccord commercial avec d'autres puissances (comme les États-Unis ou la Chine), l'UE utilisant généralement les mécanismes de règlement des différends prévus par l'OMC elle a également instauré des licences d'importation pour des catégories spécifiques de produits, notamment pour les biens culturels en vertu du Règlement (UE) 2019/880 entré en application le 28 juin 2025 et également des restrictions et des licences pour d'autres marchandises sensibles via la base de données TARIC : Produits chimiques et dangereux, Armes et matériel militaire, Produits soumis à des quotas ou sanctions économiques, Eurofiscalis +1.

3.-Qu'en est-il pour l'Afrique ?

La part de l'Afrique dans le commerce mondial des biens s'élève à environ 2,8 % en 2025, le commerce total de marchandises du continent ayant atteint près de 1 500 milliards de dollars avec une croissance économique du PIB de 4,5 % en 2025, une performance supérieure à la moyenne mondiale. Mais dont les échanges entre pays africains représentent encore une part limitée (entre 15 % et 20 %) du total des échanges du continent, malgré l'impact attendu de la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf).

Environ 45 pays d'Afrique et 14 pays arabes sont membres de l'Organisation mondiale du commerce, OMC, certains pays appartenant simultanément aux deux catégories (Afrique du Nord et Corne de l'Afrique).



:Afrique de l'Est et Australe : Afrique du Sud, Angola, Botswana, Burundi, Comores, Kenya, Lesotho, Madagascar, Malawi, Maurice, Mozambique, Namibie, Ouganda, Rwanda, Eswatini (Swaziland), Tanzanie, Zambie, Zimbabwe. -Afrique de l'Ouest : Bénin, Burkina Faso, Cabo Verde, Côte d'Ivoire, Gambie, Ghana, Guinée, Guinée-Bissau, Liberia, Mali, Niger, Nigéria, Sénégal, Sierra Leone, Togo. -Afrique Centrale : Cameroun, Gabon, République centrafricaine, République du Congo, République démocratique du Congo, Tchad. -Afrique du Nord et Corne de l'Afrique : Djibouti, Égypte, Maroc, Mauritanie, Tunisie. La région arabe a progressivement renforcé sa présence commerciale avec l'adhésion de membres, Jordanie, Yémen. Comores, Djibouti, Égypte, Maroc, Mauritanie, Tunisie. Nous avons des pays observateurs de ces deux zones qui ne sont pas encore membres de plein droit mais disposent du statut d'observateur : Algérie, Soudan, Libye, Somalie-Irak, Liban, Syrie, Éthiopie, Soudan du Sud, Guinée équatoriale, Sao Tomé-et-Principe. Les règles d'importation et de dédouanement dans le cadre de la Zone de Libre -Echange Continentale Africaine (ZLECAf) qui reposent sur les fondamentaux de l'OMC, prévoient le démantèlement tarifaire progressif et des critères stricts d'origine des produits, dont : la Liste A 'produits non sensibles qui concerne au moins 90 % des lignes tarifaires, avec une suppression des droits de douane étalée sur 5 ans pour les pays non-PMA et 10 ans pour les PMA., la Liste B (produits sensibles) qui concerne un maximum de 7 % des lignes tarifaires,

avec un calendrier d'élimination des droits sur 10 à 13 ans et la liste C ('produits exclus), limité à 3 % des lignes tarifaires (exclusions protégeant certains secteurs stratégiques ; L'adhésion à la ZLECAf supprime les droits de douane, mais ne dispense pas du respect des réglementations nationales d'importation (comme les licences d'importation automatiques ou non automatiques et les contrôles de conformité sanitaire ou technique, les opérateurs devant satisfaire aux exigences administratives locales (registre du commerce, domiciliation bancaire et autorisations sectorielles si requises) et respecter les règles d'origine, un produit devant être entièrement obtenu dans un État membre ou y avoir subi une transformation substantielle (changement de position tarifaire ou taux de valeur ajoutée spécifique) pour bénéficier des préférences douanières.

Face aux exigences de la ZLECAf, la majorité des pays d'Afrique appliquent des licences d'importation (automatiques ou non automatiques) pour contrôler leurs frontières, assurer la sécurité sanitaire ou protéger l'industrie locale. Prenons par grandes régions quelques pays africains majeurs qui utilisent activement des régimes de licences, de permis ou d'autorisations préalables à l'importation : En Afrique du Nord : l'Égypte impose des enregistrements obligatoires auprès du General Organization for Export and Import Control (GOEIC) et des licences pour de nombreuses catégories de produits ; le Maroc exige des licences d'importation pour les produits soumis à des restrictions quantitatives ou à des mesures de protection commer-

cial ; la Tunisie : utilise des titres ou licences d'importation pour les produits non libéralisés ou exclus du libre-échange ; l'Algérie utilise un système de licences d'importation et d'autorisations administratives pour encadrer son commerce extérieur. Le Plan Pluriannuel d'Investissement (PPI) ; le système mauritanien repose principalement sur deux piliers, une autorisation d'Importation générique requise par le Ministère du Commerce et des licences/permis spécifiques pour certaines catégories de produits réglementés. Seule exception, depuis une réforme majeure en 2003, la Libye a instauré un principe de liberté commerciale pour encourager les échanges, cependant si la licence d'importation classique n'est plus requise pour les produits de consommation courants, des autorisations ou permis spécifiques restent obligatoires pour certaines catégories de produits comme les médicaments et produits médicaux qui sont soumis à l'approbation stricte du ministère de la Santé. En Afrique de l'Ouest, le Nigeria utilise des licences combinées à des restrictions strictes d'accès aux devises pour protéger sa production locale ; la Côte d'Ivoire soumet plusieurs marchandises (produits agricoles, textiles, etc.) à une intention d'importation ou à des licences non automatiques ; le Ghana requiert des permis et licences délivrés par différents ministères selon la nature des biens (alimentaire, pharmacie, technologies ; le Sénégal utilise des déclarations préalables d'importation (DPI) et des licences pour les produits contingentés (comme le sucre) et le Mali utilise le système de l'Intention d'Importation et des licences

pour surveiller ses flux commerciaux. En Afrique Centrale, le Cameroun exige une déclaration préalable ainsi que des licences d'importation pour les marchandises jugées sensibles ou réglementées ; le Gabon impose des autorisations et des licences pour les produits de grande consommation et le matériel technique ; la République Démocratique du Congo (RDC) soumet les importations à une licence modèle "IB" validée par les banques commerciales et la Banque Centrale et la République Centrafricaine utilise des licences non automatiques pour des produits spécifiques comme le sucre, le pétrole et les produits pharmaceutiques. En Afrique de l'Est, le Kenya utilise des licences d'importation et exige un certificat de conformité (CoC) avant l'expédition des marchandises ; la Tanzanie exige des permis d'importation spécifiques, notamment pour les produits alimentaires, agricoles et médicaux ; l'Éthiopie associe l'octroi de licences d'importation à des contrôles stricts de change par la Banque Nationale et l'Ouganda : Soumet une liste de produits restreints à des licences non automatiques pour des raisons de sécurité et d'environnement. En Afrique Australe, l'Afrique du Sud utilise des permis d'importation gérés par l'ITAC (International Trade Administration Commission) pour les biens d'occasion, les déchets et les produits réglementés ; l'Angola exige des licences d'importation obligatoires délivrées par le ministère du Commerce et Madagascar des autorisations ou licences d'importation pour les produits sensibles comme la farine, le ciment ou les effets personnels. En conclusion, les barrières tarifaires et non tarifaires réduisent les échanges de marchandises et de services entre les pays, les taxes perturbant les chaînes de valeur mondiale en diminuant la production globale. Ces mesures doivent être transitoires car prolongées, les entreprises nationales auront moins d'incitations à se moderniser et à améliorer la qualité de leurs produits, donc deviennent moins compétitives. Ce monopole déguisé avec les droits de douane, renchérit directement le coût des produits pour les consommateurs, influent sur leur pouvoir d'achat. En bref, avec la montée en puissance des partis populistes nationalistes à travers le monde et la nouvelle politique commerciale américaine qui a une influence planétaire, le commerce mondial ne s'éloigne-t-il pas du multilatéralisme pour entrer dans une logique de guerre commerciale.

A. M.
(Suite et fin.)

ELECTIONS LOCALES DU 28 NOVEMBRE

Validation de la liste des coordinateurs communaux de l'ANIE

Les membres du Conseil de l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE) ont validé la liste des coordinateurs communaux à travers 1.541 communes réparties sur 69 wilayas, dans le cadre de l'élection des membres des Assemblées populaires communales (APC) et de wilaya (APW), prévue le 28 novembre prochain, a indiqué un communiqué de l'Autorité.

A ce titre, "le président de l'ANIE, M. Saad Arous, a présidé, lundi soir, une réunion du Conseil de l'Autorité indépendante, au cours de laquelle ses membres ont examiné et adopté la liste des coordinateurs communaux à travers les 1.541 communes réparties sur 69 wilayas, à l'occasion de l'élection des membres des APC et des APW prévue le 28 novembre 2026, et ce, conformément aux dispositions de l'article 26 de l'ordonnance N° 21-01 portant loi organique relative au régime électoral, modifiée et complétée", précise la même source. "Conformément aux dispositions de l'article 32 bis de l'ordonnance N° 21-01, modifiée et complétée, précitée, les membres



du Conseil de l'Autorité indépendante ont examiné et adopté la liste des coordinateurs communaux, membres des commissions spéciales, au niveau des 69 wilayas", ajoute le communiqué. Cette opération s'inscrit dans le processus de préparation organisationnelle sur le terrain

de cette échéance électorale, "garantissant ainsi la disponibilité opérationnelle de la représentation locale de l'Autorité indépendante". Ainsi, l'ANIE a achevé l'opération de désignation de ses représentants à travers l'ensemble du territoire national, a conclu le communiqué.

TRIBUNAL DE SIDI M'HAMED (ALGER)

4 individus placés en détention provisoire pour incendies de forêts

Quatre (04) personnes ont été placées en détention provisoire pour avoir provoqué des incendies dans le domaine forestier au niveau des wilayas de Sétif et de Tizi Ouzou, a indiqué un communiqué du Parquet de la République près le Pôle pénal national de lutte contre le terrorisme et la criminalité organisée transnationale, près le tribunal de Sidi M'hamed. "En application des dispositions de l'article 19 du Code de procédure pénale, le Parquet de la République près le Pôle pénal national de lutte contre le terrorisme et la criminalité organisée transnationale, près le tribunal de Sidi M'hamed, informe l'opinion publique que, dans le cadre de la lutte contre les crimes terroristes, subversifs et la criminalité organisée transnationale, et suite aux incendies de forêt enregistrés récemment dans certaines wilayas du pays, la même juridiction a

traité trois (03) affaires liées à des groupes criminels s'adonnant à l'incendie du domaine forestier", précise le communiqué. La première affaire concerne "le nommé Benmoumen Mehdi, qui a provoqué un incendie au milieu de broussailles denses et sèches à proximité du domaine forestier situé au niveau de la route des Puits, près de la résidence universitaire pour filles à Tizi Ouzou, où l'intéressé a été interpellé en flagrant délit par un groupe de citoyens. Une séquence vidéo documentant l'acte d'incendie commis par cette personne sur les lieux du départ de feu a également été récupérée", ajoute la même source. Quant à la deuxième affaire, elle porte sur l'arrestation du nommé Mouzni Merzoug après avoir volontairement mis le feu au milieu de la forêt située au lieu-dit Ait Aissa Ouziane, dans la commune de Maatka (Tizi Ouzou).

Une séquence vidéo documentant l'incendie provoqué par l'intéressé sur les lieux du départ de feu ainsi que ses jets de pierres contre les éléments de la Protection civile alors qu'ils procédaient à l'extinction des flammes a été récupérée, déclarant être sympathisant de l'organisation terroriste dénommée +MAK+, poursuit le communiqué. La troisième affaire concerne "deux individus qui ont incendié des broussailles et des arbres forestiers dans la forêt de Mintano, située dans la commune de Tizi N'Bechar dans la wilaya de Sétif. Il s'agit des dénommés Chettibi Imad et Berbach Slimane, dont la présence sur les lieux de l'incendie a été confirmée par l'expertise scientifique". Sur la base de l'enquête préliminaire menée par la Brigade de recherche et d'intervention (BRI) de la Sûreté de la wilaya de Tizi Ouzou et du service de recherche

et d'investigation de la Gendarmerie nationale de Sétif, "il a été procédé à l'arrestation des éléments du réseau criminel composé de quatre (04) individus suspects. L'enquête a prouvé qu'ils ont mis le feu dans les domaines forestiers". "En date du 7 septembre 2026, et après présentation des suspects, des poursuites judiciaires ont été engagées à leur encontre en vertu d'une procédure d'information judiciaire pour les crimes d'actes subversifs visant à porter atteinte à la sécurité des personnes et de leurs biens, et d'incendie volontaire des domaines forestiers de l'Etat, des faits prévus et punis par l'article 87 bis du Code pénal et l'article 138 de la loi relative aux forêts et aux richesses forestières". Après audition des mis en cause, le juge d'instruction a ordonné leur placement en détention provisoire, a conclu le communiqué.

TOUGGOURT : Réception de la nouvelle gare ferroviaire début 2027

La nouvelle gare ferroviaire de Tougourt, inscrite dans le cadre du projet en cours de réalisation de la ligne ferroviaire Tougourt-Hassi Messaoud, sera réceptionnée au début de l'année 2027, a-t-on appris des services de la wilaya.

Les travaux de réalisation de cette infrastructure, qui s'étend sur une superficie de 13.600 m2, enregistrent un taux d'avancement appréciable de plus de 72%, selon les explications fournies lors d'une récente visite de terrain des autorités locales.

La nouvelle gare sera dotée de services et commodités modernes destinés à améliorer les conditions d'accueil et de confort des voyageurs et du personnel, a-t-on ajouté.

Le wali de Tougourt, Othmane Abdelaziz a, à cette occasion, souligné l'engagement des services de la wilaya à assurer toutes les facilités et l'accompagnement nécessaires pour permettre la concrétisation du projet dans les délais impartis et conformément aux normes requises. Il a également mis en avant l'importance stratégique de la ligne ferroviaire Tougourt-Hassi Messaoud pour soutenir la dynamique socioéconomique, tout en favorisant le transport des marchandises et des voyageurs sur le réseau ferroviaire national, a-t-on indiqué de même source.

Accidents de la circulation 52 morts et 1908 blessés en une semaine

Cinquante-deux (52) personnes sont décédées et 1908 autres ont été blessées dans 1447 accidents de la route survenus durant la période allant du 30 août au 5 septembre 2026 à travers le territoire national, indique mardi un bilan hebdomadaire de la Protection civile.

Le bilan le plus lourd a été enregistré dans la wilaya de Saida avec 6 morts et 18 blessés dans 13 accidents, précise la même source.

Durant la même période et dans le cadre du dispositif de surveillance des plages, la Protection civile a effectué 4724 interventions ayant permis de sauver 3299 personnes de la noyade, de prodiguer des soins de première urgence à 1248 autres et d'évacuer 176 personnes vers les structures sanitaires locales, ajoute le bilan, déplorant toutefois le décès par noyade en mer de 2 personnes et 5 autres dans des réserves d'eau.

Les équipes de la Protection civile sont également intervenues pour l'extinction de 2109 incendies, urbains, industriels et autres, dont les plus importants ont été enregistrés dans les wilayas d'Alger (198 incendies), Sétif (110) et Blida (93). En outre, les unités de la Protection civile sont intervenues pour l'extinction de 186 incendies du couvert végétal dans plusieurs wilayas du pays.

RENTREE UNIVERSITAIRE

Baddari inspecte la cité universitaire de Blida

Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, M. Kamel Baddari, a effectué une visite d'inspection à la cité universitaire de Blida et à ses différentes structures, a indiqué un communiqué du ministère.

A l'entame de cette visite effectuée lundi, M. Baddari a tenu une réunion de coordination avec le recteur et les cadres de l'université, au cours de laquelle il a salué "les résultats obtenus par les chercheurs dans le domaine des puces électroniques", appelant à "redoubler d'efforts dans ce domaine stratégique et à développer la formation en intelligence artificielle, conformément au plan stratégique de développement de l'établissement", précise la même source. Le ministre a également souligné l'importance de "renforcer le double diplôme, d'activer la plateforme "Study in Algeria" et d'ouvrir l'université aux activités scientifiques, d'innovation et culturelles

jusqu'à 22h00". A cette occasion, M. Baddari a inspecté les résidences universitaires 7, 6 et 2 à Blida, où il s'est enquis de leur niveau de préparation et des différentes dispositions visant à "garantir à l'étudiant des conditions d'hébergement et d'études adéquates". Il a également examiné l'état d'avancement des travaux d'aménagement et de réhabilitation, l'état général des chambres, ainsi que les mesures de sécurité et l'aménagement des structures destinées aux personnes à besoins spécifiques afin de garantir leur accessibilité. Il a également visité la résidence universitaire n° 5, dont les travaux de réhabilitation ont été achevés, tandis qu'il a été décidé d'entamer la réhabilitation de la résidence n° 2 selon les normes de qualité", note le communiqué.

Dans ce cadre, le ministre a rappelé que la résidence universitaire "n'est pas un simple espace d'hébergement, mais un prolongement du campus universitaire et un espace favorisant

l'apprentissage et la réussite".

Il a, à ce titre, inspecté la disponibilité d'espaces appropriés pour les études et la révision, ainsi que des équipements et moyens informatiques destinés aux étudiants ne disposant pas d'ordinateurs personnels.

Par ailleurs, M. Baddari a appelé à "accorder une attention particulière aux étudiants de première année, considérés comme ceux ayant le plus besoin d'accompagnement afin d'éviter les difficultés et l'abandon des études", tout en "réunissant les conditions adéquates pour accueillir et accompagner les étudiants internationaux, notamment en matière d'adaptation à l'environnement universitaire et au système d'enseignement, mais aussi d'aplanissement des difficultés liées à la langue et à l'intégration, ainsi que de garantir leur accès aux différentes œuvres universitaires, dans le cadre de l'ouverture de l'université algérienne sur son entourage international".

LA JUSTICE ESPAGNOLE ENQUÊTE SUR LA CRISE MIGRATOIRE DE CEUTA

Accusations accablantes contre Rabat

Les accusations, si elles venaient à être confirmées, pourraient constituer des délits «portant atteinte à la paix ou à l'indépendance de l'État» espagnol, estime la justice.

La justice espagnole a ouvert hier une enquête judiciaire sur l'afflux massif de migrants marocains survenu les 30 et 31 juillet dernier dans l'enclave de Ceuta, en mettant en avant des éléments accusant directement le Maroc d'avoir facilité, voire orchestré, ce mouvement. Selon la juge Maria Tardón, de l'Audience nationale de Madrid, des indices suggèrent « une indéniable gestion favorisant » l'entrée de dizaines de milliers de personnes depuis le territoire marocain, et une passivité volontaire de la part des forces de l'ordre marocaines au moment du passage, qualifiant ces flux migratoires d'outil de « guerre hybride » contre l'Espagne. Le rapport de la police espagnole, sur lequel s'appuie la magistrature, conclut que l'arrivée de plus de 70.000 migrants à Ceuta ne relevait ni du hasard ni d'un phénomène spontané, mais d'une campagne organisée. Des membres en uniforme des forces de sécurité marocaines auraient non seulement fait



preuve d'une « permissivité » inhabituelle, en s'abstenant de disperser ou d'éloigner les candidats au départ, mais auraient également assuré un « accompagnement actif », en indiquant les itinéraires et les modalités pour franchir la frontière vers l'enclave espagnole, relève-t-on encore. Autant d'accusations, si elles venaient à être confirmées, qui seraient susceptibles de constituer des délits « portant atteinte à la paix ou à l'indépendance de l'État » espagnol, selon un communiqué de la haute juridiction basée à Madrid, compétente notamment pour les affaires commises à l'étranger. La

juge souligne que ces vagues migratoires, de différentes intensités et profils, ont provoqué l'effondrement des capacités de réponse du système espagnol de contrôle frontalier et une violation massive de la souveraineté territoriale de l'Espagne. Au-delà de la dimension sécuritaire, l'enquête évoque également d'éventuelles infractions contre les droits des ressortissants étrangers, pouvant aller jusqu'à des « homicides involontaires ». Au moins 83 personnes ont, pour rappel, perdu la vie en tentant de rejoindre Ceuta à la nage. Les faits avaient par ailleurs semé le désor-

dre et la tension entre Madrid et ses partenaires européens, avec notamment un début de tension avec l'Italie.

Rome avait suspendu les accords de Schengen avec Madrid, suscitant une mesure réciproque des autorités espagnoles. Rabat, qui avait gardé un silence coupable durant la crise, n'a pas officiellement réagi au rapport policier espagnol, confiant aux médias l'affligeante mission de le discréditer. Pourtant le Makhzen n'en était pas à sa première utilisation de la détresse sociale de ses sujets pour tenter de mettre la pression sur son voisin du nord, et sur l'Union européenne en général. En mai 2021, entre 8.000 et 10.000 migrants, dont près 2.000 mineurs, se sont introduits à Ceuta sans que la police marocaine n'intervienne.

La grogne monte en tout cas en Espagne, et la tension diplomatique est palpable entre les deux pays, malgré la réserve officielle. Dans les heures suivant l'arrivée massive, la majorité des migrants sont retournés au Maroc, mais plusieurs milliers sont restés sur place, maintenant une situation difficile dans l'enclave. Des manifestations d'habitants de Ceuta réclamant leur expulsion ont déjà eu lieu, reflétant l'impact social et politique durable de cet épisode. L'ouverture de l'enquête judiciaire marque une nouvelle étape dans la crise migratoire et diplomatique entre Madrid et Rabat, replaçant la question de la responsabilité du Makhzen au cœur du débat public et judiciaire.

MAURITANIE

Clôture du Forum de Lebeyrid sur la culture, la pensée et le développement

Les activités du Forum de Lebeyrid sur la culture, la pensée et le développement, organisé par l'Association El Alama Ahmed Ould Kedah pour l'enseignement, la culture et le patrimoine, ont pris fin dans le village de Lebeyrid, relevant de la commune d'Embellé, dans le département de Keur Macène.

Durant deux jours, le forum a constitué un espace culturel et intellectuel consacré à la mise en valeur de la richesse culturelle et patrimoniale de la région et à la présentation de ses contributions scientifiques et civilisationnelles. Il a notamment donné lieu à l'exposition d'ouvrages locaux, de manuscrits et de livres précieux, ainsi qu'à l'organisation de conférences et de tables rondes consacrées à l'histoire et au patrimoine de la région, ainsi qu'aux contributions de ses savants et intellectuels.

Le programme du forum a également comporté des soirées littéraires et artistiques, offrant au public et aux participants l'occasion de découvrir les différentes composantes du patrimoine culturel local, de renforcer l'intérêt qui lui est porté et de consolider sa transmission auprès des nouvelles générations.

Dans une allocution prononcée à cette occasion, le responsable du département de Keur Macène, M. Mohamed Yesslem Ould Abouh, a indiqué que le forum avait contribué à mettre en lumière un aspect important du patrimoine culturel et historique de la région, à travers l'exposition d'ouvrages et de précieux manuscrits locaux, ainsi que l'organisation de conférences et de rencontres intellectuelles consacrées à son histoire et à ses contributions scientifiques, culturelles et civilisationnelles.

LIBYE :

Takala discute avec Qaderbough des derniers développements économiques et financiers

Le président du Haut Conseil d'État, Mohamed Takala, a rencontré le chef de l'Autorité de contrôle administratif, Abdullah Qaderbough, au siège du Conseil à Tripoli, pour discuter des derniers développements économiques et financiers du pays.

La réunion a porté sur les derniers développements économiques et financiers du pays et sur les moyens de relever les défis actuels afin de soutenir la stabilité monétaire et financière et de préserver les fonds publics. La réunion a également abordé l'état d'avancement des comptes définitifs de l'État et a souligné l'importance d'accélérer leur finalisation conformément aux cadres juridiques et aux normes comptables applicables. Ceci renforcera la transparence et soutiendra les efforts déployés pour lutter contre les lacunes et les irrégularités financières et administratives. Lors de la réunion, l'accent a été mis sur la nécessité d'une communication et d'une coordination entre le Haut Conseil d'État et l'Autorité de contrôle administratif. Ceci contribuera à renforcer le contrôle des institutions étatiques, à rationaliser les dépenses publiques, à protéger les fonds publics et à préserver les ressources du pays.

Ouverture commerciale et salaires :

Ce que révèlent 30 ans de données tunisiennes

Depuis trois décennies, la Tunisie a fait de l'ouverture commerciale un axe central de sa stratégie économique. L'adhésion au GATT en 1990, l'accord de libre-échange avec l'Union européenne signé en 1995 et entré en vigueur en 2008, puis l'intégration à l'OMC, devaient produire un effet largement anticipé par la théorie économique classique qui consiste en la réduction de l'écart de rémunération entre travailleurs qualifiés et non qualifiés, au bénéfice des plus vulnérables. Trois décennies plus tard, les chiffres racontent une tout autre histoire. C'est ce que révèle une étude économétrique récente qui couvre la période 1990 à 2020 et croise, pour la première fois de façon aussi large sur le cas tunisien, l'industrie manufacturière, le secteur des services et l'économie non manufacturière dans son ensemble.

UNE THÉORIE MISE EN ÉCHEC

Le modèle de référence en la matière prédit qu'un pays en développement dont le facteur abondant est la main d'œuvre non qualifiée devrait voir, en s'ouvrant au commerce international, la demande pour cette main d'œuvre augmenter et son salaire progresser plus vite que celui des travailleurs qualifiés. L'ouverture devait donc, obligatoirement, réduire les inégalités. L'étude teste cette hypothèse à travers un modèle de doubles moindres carrés appliqué à des données de panel sectorielles, en traitant l'endogénéité de la demande de travail par une variable instrumentale, le nombre

moyen d'années d'éducation par secteur. Le résultat est sans ambiguïté. Le taux d'ouverture, mesuré comme la somme des exportations et des importations rapportée au PIB sectoriel, exerce un effet positif et statistiquement significatif au seuil de 1% sur le rapport salarial qualifié non qualifié, et ce dans les trois régressions, qu'il s'agisse de l'industrie manufacturière, des services ou de l'économie prise dans son ensemble. Autrement dit, plus la Tunisie s'est ouverte au commerce mondial, plus l'écart de rémunération entre travailleurs qualifiés et non qualifiés s'est creusé.

Le mécanisme protecteur promis par la théorie néoclassique ne s'est tout simplement pas déclenché.

LE PARADOXE SECTORIEL :

L'étude met en lumière une divergence frappante entre les branches de l'économie.

Dans l'industrie manufacturière, la demande de travail exerce un effet négatif et significatif sur l'inégalité salariale, ce qui traduit une création d'emplois orientée vers une main d'œuvre peu qualifiée, notamment dans le textile, l'habillement et le cuir, où près de 90% des emplois relèvent du travail non qualifié.

Ce secteur, longtemps pilier de l'économie tunisienne, n'a pas bénéficié du transfert technologique attendu.

Le secteur des services inverse totalement cette logique. C'est aujourd'hui le moteur de l'économie tunisienne, avec une contribution de 59% au PIB et environ 62% de l'emploi actif. Il concentre la demande de com-

pétences les plus élevées, avec des branches comme la banque et les assurances employant plus de 76% de travailleurs qualifiés.

Les hausses salariales y sont d'ailleurs les plus fortes du pays, atteignant 8,7% dans la banque, 6,73% dans le transport et la communication, et 6% dans les hydrocarbures, contre à peine 3% dans les industries manufacturières les moins rémunératrices comme le textile ou les matériaux de construction.

L'INTENSITÉ CAPITALISTIQUE, MOTEUR DE LA POLARISATION

Autre enseignement structurant, l'intensité capitaliste, définie comme le rapport entre le stock de capital et l'emploi, exerce un effet positif et significatif à 1% sur l'écart salarial dans les trois régressions.

Le résultat confirme un biais technologique favorable aux travailleurs les plus qualifiés, seuls en mesure de maîtriser les équipements et procédés les plus avancés.

Plus l'accumulation de capital progresse, plus la demande de compétences élevées s'intensifie, au détriment de la main d'œuvre non qualifiée.

À l'inverse, le taux de chômage réduit l'écart salarial, un résultat en apparence contre intuitif que les auteurs interprètent comme le symptôme d'un désajustement entre le système éducatif et le marché du travail.

Le chômage frappe en effet plus durement les diplômés de l'enseignement supérieur, dont le taux atteignait 30% en 2020, soit le double de la moyenne nationale.

CE QUE RÉVÈLE VRAIMENT LA TRAJECTOIRE TUNISIENNE

La variable institutionnelle, mesurée par l'indice de liberté économique de l'Institut Fraser, affiche elle aussi un effet négatif et significatif dans les trois régressions. Malgré un gain de dix places au classement mondial en 2021, la Tunisie ne se situe qu'au 119e rang sur 162 pays, et au 9e rang sur 12 dans le monde arabe. Cette faiblesse institutionnelle prolongée alimente, selon les auteurs, l'incapacité du pays à transformer l'ouverture commerciale en un vecteur de redistribution. Le constat le plus significatif de cette recherche tient à son ampleur historique. Sur trente ans, la Tunisie a accumulé les signaux d'un développement déséquilibré, privilégiant la croissance et la création de richesse au détriment de la redistribution et de l'équité, avec pour résultat un niveau d'inégalité parmi les plus élevés au monde. L'ouverture commerciale, loin d'avoir corrigé cette trajectoire, en a été un accélérateur, en captant les gains de productivité au profit des secteurs et des travailleurs déjà les mieux dotés en capital humain. Le diagnostic invite à repenser la politique économique tunisienne au-delà du seul objectif d'intégration commerciale.

Sans investissement massif dans la qualification de la main d'œuvre industrielle, sans amélioration tangible de la gouvernance et sans stratégie ciblée de transfert technologique vers les secteurs les plus exposés à la concurrence internationale, l'ouverture continuera de profiter à une minorité qualifiée, laissant l'essentiel de la main d'œuvre tunisienne à l'écart de ses promesses.

AGRICULTURE ET DÉVELOPPEMENT RURAL

Quelques regards sur la jeunesse en général et les jeunes ruraux, en particulier

Par Mohamed KHIATI (*)

Souvent dit-on qu'il faut faire quelque chose pour les jeunes parce qu'ils constituent les hommes et les femmes de demain, les responsables et les décideurs de demain. Cela n'est pas tellement faux, mais on croit pouvoir dire autrement. Il faut s'occuper des jeunes parce qu'ils sont le dynamisme d'aujourd'hui, l'enthousiasme et la créativité, l'esprit innovateur d'aujourd'hui et tout ce qui en découle c'est le fruit d'aujourd'hui et le bienfait de demain.

En Algérie, l'importance accordée aux jeunes est déjà pleinement confirmée dans la Constitution de 2020 (Art.73) qui stipule d'une manière explicite que « l'Etat veille à réunir les moyens institutionnels et matériels à même de développer les capacités de la jeunesse et à encourager son potentiel créatif »



Doté aujourd'hui d'un cadre institutionnel « le Conseil supérieur de la jeunesse » qui constitue une idoine assise pour participer pleinement à la vie publique et contribuer au développement national, les jeunes ont toute la possibilité d'exprimer leur volonté d'œuvrer de l'avant, à la promotion socio-économique du pays. Cette entité (le conseil) est venue concrétiser l'un des 54 engagements du Président de la République qui veille, d'une façon soutenue à inscrire la promotion de la jeunesse comme l'une des priorités nationales, c'est dire que le Conseil dédié à l'expression des jeunes constitue une aubaine qui leur permet d'adhérer pleinement à la "nouvelle dynamique" que connaît le pays.

Cet organe consultatif institué le 27 octobre 2021, en vertu des dispositions de la Constitution de 2020, formule des avis, des recommandations et des propositions concernant les questions relatives aux besoins de la jeunesse ainsi qu'à son épanouissement dans les domaines économique, social, culturel, sportif et autres. Il contribue aussi entre autres, à la promotion des valeurs nationales, de la conscience patriotique, de l'esprit civique et de la solidarité sociale au sein de cette catégorie de la population et participe à la conception du plan national jeunesse, ainsi que des politiques, des stratégies, des programmes et des dispositifs publics y afférents tout en favorisant l'esprit de citoyenneté, le volontariat et l'engagement des jeunes vis-à-

vis de la société.

Ainsi donc, le conseil muni d'une panoplie de missions et de prérogatives, aussi larges que diversifiées lui conférant la responsabilité de s'intéresser à toutes les catégories et franges en mettant en exergue leurs préoccupations et attentes et ce, en coordination avec les instances publiques qui veillent indéniablement à leur promotion.

Dans ce modeste essai que nous réservons à la jeunesse, nous n'avons nullement la prétention d'aborder d'une façon exhaustive la problématique liée à cette catégorie de la population, mais seulement tenter de mettre sur le parterre certaines idées qui sont, estimons-nous au centre d'intérêt de cette frange sociale tout en ciblant particulièrement les "jeunes ruraux" et leur implication dans les grands enjeux économiques, politiques et sociaux et les défis qu'ils peuvent relever en matière de développement du pays et notamment en ce qui concerne le développement agricole et rural et de la manière par laquelle, ils peuvent être une force motrice pour promouvoir un tel développement, base de la sécurité alimentaire.

En prélude, il convient de souligner que la position des jeunes ruraux dans le processus de renouvellement des générations est à l'intersection de deux dynamiques essentielles. La première est celle des transformations économiques et sociales de la ruralité elle-même; la seconde est en relation avec les enjeux à portée structurelle pour l'avenir des formations sociales rurales dans leur ensemble, pour être un soubassement de l'évolution.

Voyons alors dans le contour de ce moult d'acceptions, certains éléments descriptifs inhérents à la jeunesse et notamment la jeunesse rurale, en se référant à laquelle un grand intérêt est accordé presque partout dans les milieux de réflexion, ici et ailleurs d'ailleurs visant à promouvoir les jeunes et leur permettre d'exprimer leur volonté et leur motivation pour contribuer au progrès et développement des nations.

1. Les jeunes ruraux en quête de promotion.

Disons tout d'abord qu'à l'échelle mondiale, une énorme bibliothèque s'est constituée autour du développement des zones rurales et des populations qui y vivent. Dans ces zones, dit-on, la lutte quotidienne des pauvres pour leur survie particulièrement dans les régions les plus défavorisées et peu industrialisées, peut être une menace insidieuse, ici où la pauvreté épuise parfois, non seulement les hommes, mais également les ressources naturelles.

Très fertiles en volonté, mais démunies souvent de moyens, les populations rurales dans de nombreuses régions du monde se trouvent accablées à des conditions du milieu défavorables, des populations parmi lesquelles, les jeunes ruraux en paient souvent un lourd tribut, car imbriqués dans "un circuit de misère", cette jeunesse dont les espoirs en butte aux marasmes, ne peut ni se développer, ni créer des richesses.

Suite en page 9



Suite de la page 8

Circons crits dans de tels problèmes, les jeunes ruraux particulièrement ceux dénués de formation et d'enseignement adéquat, se mettent à chercher d'autres issues. Parmi eux, ceux et celles qui ne succombent pas à l'apathie et au désespoir, se mettent à conquérir les villes, mais en réalité ces jeunes ne font que courir de la pauvreté à la misère, car la vie dans les villes engendre de nouveaux frais et de nouvelles charges qu'ils ne peuvent y satisfaire.

Les jeunes s'aperçoivent alors que la grande part de leurs revenus-lorsqu'ils obtiennent un poste de travail aussi dérisoire soit-il-est absorbée par les frais de l'alimentation, du logement, du transport et autres qu'ils ne peuvent y couvrir. Cette catégorie prise entre l'aspiration de vivre dans la ville et le retour au village sera livrée enfin au désespoir ; il en découle parfois des dérapages et des maux sociaux.

Héritiers des effets néfastes de l'accroissement démographique et d'une activité agricole qui constitue la base économique et sociale des zones rurales et particulièrement vulnérables au manque de services sociaux, sportifs et culturels en réponse à leurs attentes, de plus privés, pour la plupart, d'une éducation qui favorise l'épanouissement de leur intelligence, les jeunes ruraux seraient en danger. Mais bien que livrés à de telles conditions, ces jeunes ne perdent pas pour autant espoir, ils s'attendent à des perspectives plus prometteuses pour accéder aux possibilités d'emploi et de création de richesses. Pour une large part, c'est le secteur de l'agriculture qui leur offre les opportunités de s'épanouir.

Telle est résumée en somme, l'image qu'on peut dresser « vaille que vaille » concernant la jeunesse rurale dans de nombreux endroits de la planète notamment dans certaines régions appauvries par les tensions, les guerres et les aléas de la nature. Dès lors, la conscience et la volonté humaine, seront mises à rude épreuve.



2. Le concept de la jeunesse:

Tout d'abord, il n'existe pas une unanimité sur le concept de la jeunesse et ses limites d'âge. Cette étape est comprise entre l'enfance et l'âge adulte. Le terme "jeunesse" ne désigne pas seulement un stade chronologique de la vie, mais chaque société à ses propres indicateurs, ses repères et ses propres critères de définition. Pour certaines sociétés, des garçons et des filles de dix (10) ans et peut-être moins ne sont plus considérés comme des enfants. Pour d'autres, le stade d'enfance dure plus longtemps. En dépit de cette énorme diversité, il existe des caractéristiques communes à la jeunesse. Il s'agit d'une période de transition, de développement de l'indépendance sur les plans physique et moral, de préparation scolaire ou non, aux exigences, aux devoirs et aux responsabilités de membres à part entière de la communauté. C'est un moment d'incertitude et de découvertes. C'est également une période où les dons, les compétences et les intérêts, la valeur en tant qu'individu et membre d'un groupe et

les aspirations sont mises à l'épreuve. C'est une période où l'avenir passionnant ou lugubre apparaît dans toute sa dimension" (FAO-Journée mondiale de l'alimentation 1988).

Aussi et à des fins statistiques, les Nations Unies utilisent le terme "jeunes" pour désigner des catégories d'âges de 15 à 24 ans, une définition retenue lors des travaux de l'année internationale de la jeunesse (1985) et approuvée par l'Assemblée générale de l'ONU dans sa résolution 36-28 de 1981. De nombreux pays dans le monde utilisent aussi la limite de l'âge de la majorité (correspondant généralement à 18 ans) comme un élément de référence pour parler de la jeunesse. C'est l'âge à partir duquel un individu est considéré comme adulte et bénéficie d'une égalité de traitement. Néanmoins, la définition opérationnelle et les nuances à apporter à l'expression « les jeunes » varient, nous avons vu, d'un pays à l'autre, selon des facteurs socioculturels, institutionnels, économiques et politiques.

Aujourd'hui, les Nations

Unies estiment qu'il existe 1,2 milliard de jeunes répondant au critère d'âge de 15 à 24 ans représentent 16% de la population mondiale. Cependant, à l'horizon 2030, l'échéance retenue pour la mise en œuvre du programme de développement durable et de ses 17 objectifs (ODD), le nombre de jeunes devrait augmenter de 7 % pour atteindre près de 1,3 milliard d'individus, estiment les Nations unies.

3. Les problèmes auxquels sont en butte les jeunes

Dans l'arbre des attentes, chaque catégorie de jeunes à ses aspirations et ses préoccupations. En somme, dans beaucoup d'endroits, les jeunes ne sont pas à l'abri des problèmes. Ils sont livrés parfois aux problèmes de la sous-alimentation, du manque de logements adéquats et de services médicaux et sociaux, de la dégradation de l'environnement qui sont autant de difficultés exacerbées dans de nombreux cas par les conséquences des tensions, des conflits et des guerres. Les changements climatiques affectent aussi les jeunes, car ils induisent l'exode suite aux sécheresses récurrentes, aux inondations et au phénomène de désertification. Les jeunes ruraux sont en outre et souvent, dans certaines régions, acculés à des problèmes particuliers dont le plus important est peut-être l'impossibilité d'acquiescer un enseignement satisfaisant de telle sorte que non seulement les écoles sont rares et manquent de personnels et d'équipements et parfois les programmes dispensés ne sont pas adaptés aux intérêts et aux besoins de ces jeunes du milieu rural. Aussi, lorsque la scolarisation est possible, ce sont les parents qui, parfois, ne veulent pas ou ne peuvent pas pour des raisons économiques ou autres sociales, envoyer leurs aînés à l'école et tout particulièrement les filles. Il en découle souvent et c'est clair, un analphabétisme crucial, ce qui constitue pour eux un handicap et un fardeau qu'ils entraînent, peut être toute la vie, un phénomène qui s'aggrave et qui devient une tare à supporter par le pays concerné. Ainsi, un grand nombre de jeunes restent donc mal préparés du point de vue intellectuel et professionnel à participer à la vie économique, sociale, culturelle et

politique de la communauté et ils ne peuvent de ce fait, avoir le bagage nécessaire pour contribuer d'une façon efficace aux processus de développement local ou national en dépit de leur espoir de se voir promouvoir. Dans bien de cas, la jeunesse rurale pose aux pouvoirs publics un certain nombre de problèmes qu'ils doivent d'abord comprendre et percevoir. L'expérience acquise en la matière dans diverses parties du monde a permis de constater qu'il se pose presque partout les mêmes difficultés liées tout particulièrement :

- à la motivation : réalisant que les zones rurales sont omises dans les programmes de développement, les jeunes perdent confiance et s'inquiètent de leur avenir. Dès lors, ils épousent l'idée de partir ailleurs notamment dans les villes, là aussi, avons-nous soutenu, ils n'ont pas d'avenir, au contraire ils aggravent les problèmes sociaux et infrastructurels des grands centres urbains.

- à la formation : bien que de nombreux jeunes aient fréquenté les écoles, ils se voient souvent démunis du savoir-faire et savoir faire valable pour gagner leur vie dans les zones rurales. Aussi, ils restent mal préparés et peu équipés pour répondre aux exigences du développement rural, en particulier.

- à la participation : cet aspect est peut-être le plus important. Les jeunes se sentent souvent isolés et ne parviennent pas à s'insérer dans le contexte local. Dans certains cas, ils ne sont pratiquement pas représentés et n'ont aucun moyen de se faire entendre. Livrés à eux-mêmes et à défaut d'une orientation valable, les jeunes perdent espoir; ils aggravent de la sorte, les conditions de vie dans les zones rurales voire urbaines.

- aux opportunités et possibilités : En réalité, ils n'existent pas assez de programmes ou de projets qui visent particulièrement les jeunes ruraux, mis à part, certains projets enregistrés dans le cadre de coopération et ils sont très rares. Aussi, même si des programmes sont envisagés, ils sont à caractère général et ne répondent pas directement aux préoccupations spécifiques de ces jeunes.

A suivre



L'EXPRESS

UNE POSITION FERME RÉAFFIRMÉE PAR ATTAf AU CONSEIL DE LA LIGUE ARABE

L'Algérie, vent debout contre les attaques visant les pays du Golfe

Participant aux travaux de la 166e session ordinaire du Conseil de la Ligue arabe au Caire, le ministre d'État, Ahmed Attaf, a réaffirmé la position ferme de l'Algérie face aux attaques visant les pays du Golfe. Il a appelé à privilégier le dialogue et les solutions politiques pour régler les crises régionales, tout en renforçant l'action arabe commune et en préservant la souveraineté, l'unité et l'intégrité territoriale des États arabes.



Participant, hier au Caire (Égypte), aux travaux de la 166e session ordinaire du Conseil de la Ligue arabe au niveau ministériel, le ministre d'État, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, Ahmed Attaf, n'a pas manqué de réitérer la position ferme de l'Algérie concernant les agressions visant les pays du Golfe. « L'Algérie condamne dans les termes les plus fermes les agressions qui ont visé et continuent de viser la sécurité et la stabilité de nos frères dans les pays du Golfe »,

peut-on lire dans un communiqué rendu public par le ministère des Affaires étrangères. Le ministre d'État a également appelé à « la nécessité d'adopter une approche globale pour le règlement des crises que connaît la région », expliquant qu'il importe de s'attaquer à leurs causes profondes, tout en privilégiant les solutions politiques et le dialogue.

Une démarche qui, selon lui, doit permettre de rétablir la sécurité et la stabilité, tout en préservant la souveraineté, l'unité et l'intégrité territoriale

des États arabes. Dans le même registre, Ahmed Attaf a insisté sur l'importance de promouvoir et de renforcer l'action arabe commune, mettant en exergue « le soutien de l'Algérie au processus de réforme de la Ligue arabe et au développement de ses mécanismes de travail, afin de lui permettre de jouer un rôle plus actif dans la défense des intérêts arabes communs et de relever les défis croissants induits par les développements rapides dans la région ». Évoquant également la question palestinienne, le ministre d'État

a souligné que celle-ci demeure « la boussole qui guide notre action arabe commune ». Il a estimé qu'il était « impossible » de parler de paix et de stabilité durables dans la région sans permettre au peuple palestinien d'exercer ses droits nationaux légitimes et d'établir son État indépendant et souverain, avec El Qods comme capitale. Ahmed Attaf a conclu en affirmant que la solution aux sirses que connaissent les pays arabe doit être « nationale, inclusive et à l'abri des ingérences extérieures ».

Il est à noter que cette session ministérielle du Conseil de la Ligue arabe, présidée par la République tunisienne, a examiné plusieurs questions inscrites à son ordre du jour, en tête desquelles les derniers développements de la question palestinienne, les répercussions de l'escalade militaire sur la région du Golfe arabe ainsi que la situation tendue dans plusieurs pays arabes, précise la même source.

De même, le Conseil a adopté une série de décisions traduisant les positions arabes constantes à l'égard de ces différentes questions et soulignant la nécessité de consolider la solidarité arabe et d'intensifier les efforts visant à faire face aux crises et à relever les défis auxquels la région est confrontée, ajoute le communiqué.

EL MOUDJAHID LOGEMENTS LPP L'ENPI accélère la régularisation des actes définitifs

Dans le cadre de l'accélération du parachèvement des programmes publics et du règlement définitif du foncier résidentiel, l'Établissement national de promotion immobilière a annoncé, hier, sur sa page officielle, la mise en demeure générale adressée à l'ensemble des souscripteurs du programme de Logement Promotionnel Public (LPP) à travers le territoire national. L'ENPI enjoint l'ensemble des acquéreurs concernés de se présenter en urgence auprès des notaires désignés afin de finaliser les démarches administratives, signer leurs contrats et récupérer leurs actes de propriété définitifs. La direction fixe un ultimatum strict, où l'opération doit impérativement s'achever dans un délai maximal de quinze jours à compter de la date de publication de la sommation.

Passé ce délai, des mesures réglementaires de relance ou de réattribution pourraient s'appliquer.

Cette mobilisation d'envergure témoigne de la volonté des autorités de clore définitivement les dossiers en instance et de garantir la sécurité juridique des propriétaires.

L'opération couvre l'intégralité du réseau administratif de l'ENPI, structuré autour de plusieurs wilayas, à l'instar d'Adrar, Ouargla, Tougourt, El Oued, Laghouat, Ghardaïa, Constantine, Annaba, Skikda, El Tarf, Guelma, Tébessa, Biskra, Batna, Oran, Mostaganem, Tlemcen, Béchar, Sidi Bel Abbès, Ain Temouchent, Tiaret, El Bayadh, Tissemsilt et Relizane, Aïn Defla, Chlef, Blida, Alger, Tipasa, Bejaïa, Jijel, Sétif, Alger, Boumerdès, M'Sila, Bouira, Tizi-Ouzou, Bordj, Bou Arreridj et Mila.

Cette campagne d'attribution d'actes définitifs s'inscrit dans un contexte plus large de restructuration du secteur du logement en Algérie.

Alors que les chantiers des grands programmes nationaux se concrétisent et que le nouveau dispositif AADL 3 prend son envol, le ministère de l'Habitat vise à libérer les capacités de gestion en clôturant les anciens dossiers LPP.

Les bénéficiaires sont donc appelés à la plus grande réactivité pour éviter tout blocage administratif lors de la remise définitive des clés et titres de propriété.

L'ALGERIE AUJOURD'HUI

GAZ :

Sonatrach renforce son emprise sur le marché espagnol

Sonatrach renforce davantage sa position sur le marché gazier espagnol, en s'appuyant à la fois sur le Medgaz et sa flexibilité en matière d'exportation du GNL. En effet, en pleine période de crise des approvisionnements du marché espagnol, le Medgaz a pris le relais et s'affirme comme la voie la plus sûre pour la sécurité énergétique espagnole. Dans son dernier bilan détaillé sur les importations du gaz couvrant les volumes mensuels, semestriels et annuels depuis le mois d'août de l'année dernière, la société espagnole Enagas relève l'importance de l'Algérie en tant que fournisseur clé du marché ibérique, dont le mois de juillet de l'année a été marqué par l'exploitation à plein régime du gazoduc Medgaz reliant directement l'Algérie à l'Espagne. En fait, sur les 25,6 Gwh importés par l'Espagne durant cette période de l'année, 41% proviennent du marché algérien avec un volume de 10,707 Gwh dont 10,228 Gwh ont été expédiés via le Medgaz et 479 Gwh

de GNL. Des données qui remettent au-devant de la scène l'importance des gazoducs dans la sécurité des approvisionnements sur le marché international. En comparaison avec la même période de l'année dernière, les exportations de l'Algérie vers l'Espagne via le gazoduc sont passées de 9,333 Gwh à 10,228 Gwh, soit une hausse de près de 500 Gwh, plaçant l'Algérie en tête des fournisseurs du marché espagnol en cette ressource énergétique.

Pour ce qui est du premier semestre de l'année en cours, les données d'Enagas couvrant la période allant de janvier à juillet 2026 indiquent que les exportations gazières de l'Algérie vers l'Espagne ont pris une courbe haussière, au moment où la majeure partie des pays européens a été confrontée à une crise d'approvisionnement, suite à l'arrêt des importations du gaz russe qui s'est aggravée davantage par une réduction drastique des flux en provenance de la région du Moyen-Orient. D'après la

même source, l'Algérie, qui a livré pour l'Espagne 75 Gwh dont 69,863 Gwh ont été acheminés via le Medgaz de janvier à juillet 2026, soit 34,9% des importations du pays ibérique en gaz naturel qui ont atteint 215 Gwh.

Par ailleurs, cette performance algérienne ne se limite pas uniquement au premier trimestre de l'année en cours et au mois de juillet dernier. D'août 2025 à juillet 2026, l'Algérie a livré un volume de 131,662 Gwh à l'Espagne, dont 115,047 gwh via le gazoduc Medgaz et 16,15 Gwh sous forme de GNL soit un total de 35% des importations espagnoles en gaz durant cette période, qui sont de l'ordre 366 Gwh.

En résumé, les chiffres avancés par la société espagnole constituent, désormais, un indicateur important sur la place de l'Algérie dans le mix énergétique ibérique et montrent que Sonatrach ne cherche pas uniquement à maintenir sa position de fournisseur historique, mais à renforcer davantage son poids sur le marché énergétique espa-

gnol qui cherche à garantir sa sécurité énergétique.

En d'autres termes, les détails livrés par la société espagnole nous renseignent sur l'importance stratégique du gazoduc Medgaz qui demeure la principale route d'approvisionnement du marché ibérique en gaz naturel. Une infrastructure qui joue un rôle clé dans la garantie de la sécurité d'approvisionnement pour l'Espagne et un atout capital pour Sonatrach qui consolide sa position de fournisseur de référence de la péninsule ibérique et offre à l'Algérie un levier supplémentaire dans la recomposition du marché gazier européen.

Sur ce point en particulier, la partie espagnole affiche sa volonté de renforcer sa coopération énergétique avec l'Algérie, comme l'avait affirmé le Premier ministre espagnol, Pedro Sanchez, lors de sa visite en Algérie, au mois de juillet dernier, accompagné d'une forte délégation d'acteurs énergétiques espagnols à la recherche de la consolidation de leur relation avec Sonatrach.

PALESTINE OCCUPÉE

Les forces sionistes arrêtent dix Palestiniens à El-Khalil et Doura

Les forces d'occupation israéliennes ont arrêté hier, dix Palestiniens lors d'une incursion dans la ville d'Hébron et la localité de Doura, dans le sud de la Cisjordanie occupée.

Selon des sources sécuritaires, les forces de l'occupation sioniste ont fait irruption dans le quartier d'Al-Jaabari, à El-khalil, et arrêté Fayez Al-Jaabari et son fils Ali après avoir perquisitionné leur domicile.

Les forces israéliennes ont également mené une vaste campagne de perquisitions et de fouilles à Doura, notamment dans plusieurs quartiers du centre de la localité ainsi que dans les villages d'Al-Tabaqa, Al-Surra et Kharsa.

Elles ont arrêté plusieurs anciens détenus palestiniens, identifiés comme Ayoub Al-Awawda, Montaser Shdid, Youssef Abu Zneid, Houssam Abu Ras, Hamza Shafer Amr, Ibrahim Abu Zneid, Mohammad Al-Zeir et Salim Al-Rajoub.



LES FORCES D'OCCUPATION DÉMOLISSENT UNE MAISON ET UNE GROTTE RÉSIDENTIELLE À KHIRBET AL-DABA' À MASAFA YATTA

Les forces d'occupation israéliennes ont démolé mardi, une maison en pierre et en tôle ondulée, une habitation troglodytique et comblé deux puits dans le village de Khirbet al-Daba', à Masafer Yatta, au sud d'Hébron.

Jaber Dababseh, militant contre la colonisation, a déclaré que les forces d'occupation avaient démolé une maison de 200 mètres carrés en pierre et en tôle ondulée appartenant à Muhammad Ali Dababa, qui abritait 14 personnes, les laissant sans abri.

Elles ont également comblé le puits, détruit les réseaux d'eau et d'électricité ainsi que plusieurs réservoirs en plastique, déraciné 15 arbres et endommagé les chaînes et les barbelés entourant la maison.

Elles ont aussi démolé une grotte appartenant à Abdullah Dababa, qui abritait six personnes, comblé un puits et endommagé les chaînes et les barbelés qui l'entouraient.

Khirbet al-Daba' est la cible d'une campagne de démolitions incessante, au cours de laquelle les forces d'occupation ont déjà détruit des dizaines de maisons, d'habitations et de grottes. Quatorze grottes et plusieurs maisons sont également menacées de démolition.

LA FRANCE ET ONZE AUTRES PAYS ANNONCENT DES MESURES CONTRE LE COMMERCE LIÉ AUX COLONIES ISRAËLIENNES EN CISJORDANIE

La France, le Royaume-Uni, le Canada, le Danemark, l'Espagne, la Finlande, l'Irlande, l'Islande, la Norvège, la Pologne, le Portugal et la Suède ont indiqué, dans une déclaration commune, leur intention d'imposer des restrictions nationales au commerce de biens avec les colonies considérées comme illégales au regard du droit international, ou de soutenir des restrictions européennes en ce sens. Certains pays ont également indiqué envisager « sérieusement » de telles restrictions ou d'autres mesures selon leurs procédures nationales.

Le ministre français de l'Europe et des Affaires étrangères a, de son côté, annoncé sur la plateforme américaine X que « la France va mettre fin au commerce avec les colonies israéliennes situées dans les Territoires palestiniens occupés », en précisant que onze autres pays avaient pris des engagements similaires. Jean-Noël Barrot a justifié cette décision par la dégradation de la situation en Cisjordanie, évoquant notamment l'expansion des colonies et l'augmentation des violences commises par des colons contre les Palestiniens.

Les douze gouvernements signataires estiment que les actions menées par le gouvernement israélien en Cisjordanie « compromettent la possibilité d'une solution à deux États ». Ils dénoncent notamment l'augmentation des violences commises par des colons et l'expansion des colonies, qu'ils qualifient de niveaux « sans précédent ». Les signataires citent également la publication d'appels d'offres pour le projet de colonie E1, présenté dans leur déclaration comme une mesure susceptible d'aggraver davantage la situation. La France, le Royaume-Uni et le Canada ont par ailleurs salué les mesures déjà prises par l'Irlande, l'Espagne, les Pays-Bas, la Norvège et la Belgique et ont annoncé leur intention de proposer de nouvelles mesures nationales visant à interdire le commerce de biens issus des colonies.

La portée concrète des annonces variera selon les décisions que chaque gouvernement prendra et selon les procédures nationales applicables. La déclaration ne prévoit donc pas une mesure commerciale identique et immédiate pour les douze pays.

Les gouvernements signataires affirment néanmoins vouloir empêcher une nouvelle détérioration de la situation et s'opposer à toute action susceptible d'entraîner « l'annexion de terres palestiniennes et le déplacement forcé de populations palestiniennes ».

Ils ont parallèlement appelé le gouvernement israélien à mettre fin à l'expansion des colonies, à faire répondre de leurs actes les colons auteurs de violences et à enquêter sur les allégations visant les forces israéliennes. Les signataires réaffirment leur soutien

à une solution permettant à Israël et à un État palestinien souverain, démocratique et viable de « vivre côte-à-côte en paix et en sécurité » à l'intérieur de frontières sûres et internationalement reconnues, conformément aux résolutions pertinentes du Conseil de sécurité des Nations unies.

LE ROYAUME-UNI S'APPRÊTE À INTERDIRE LES PRODUITS DES COLONIES ET À ÉLARGIR SES SANCTIONS CONTRE ISRAËL

Le gouvernement britannique s'apprête à annoncer un vaste train de mesures économiques visant les colonies israéliennes en Cisjordanie occupée, avec notamment l'interdiction du commerce de produits qui y sont fabriqués et la possibilité d'imposer des sanctions à des entreprises impliquées dans leur construction ou leur expansion.

Selon un article publié par le New York Times, citant sept responsables au fait des mesures envisagées, cette nouvelle série de mesures devrait être annoncée mardi. Elle pourrait constituer l'une des critiques les plus sévères formulées jusqu'ici par le Royaume-Uni à l'égard de la politique israélienne envers les Palestiniens.

Les responsables, qui se sont exprimés sous couvert d'anonymat, faute d'être autorisés à parler aux médias, ont indiqué que l'interdiction des produits fabriqués dans les colonies figurerait parmi les principales mesures envisagées. Les contours définitifs du dispositif sont toutefois encore en cours d'élaboration. D'après l'article, publié lundi soir, ces mesures interviennent alors qu'Israël fait face à un isolement international croissant en raison de la guerre menée dans la bande de Gaza, tandis que les attaques de colons contre les Palestiniens en Cisjordanie occupée se multiplient et que l'expansion des colonies s'accélère.

Des analystes estiment que, si elle était adoptée, l'initiative britannique pourrait ouvrir la voie à des mesures plus larges et plus contraignantes de la part d'autres pays européens contre le projet de colonisation israélien. Les mesures envisagées iraient nettement au-delà des sanctions britanniques précédemment

liées à la Cisjordanie, qui avaient notamment visé des colons ainsi que deux ministres israéliens d'extrême droite.

Lord Tariq Ahmad, ancien ministre d'État britannique chargé du Moyen-Orient, fonction qu'il a exercée jusqu'en 2024, et qui est au fait de la politique envisagée, a déclaré que « le gouvernement élargit le champ des sanctions, en passant du ciblage des individus à l'examen des opérations et du système dans son ensemble ».

Le Royaume-Uni avait condamné, en août dernier, la décision du gouvernement israélien de poursuivre son projet de construction de nouvelles unités de colonisation dans la zone E1, près de Jérusalem occupée. Sa mise en œuvre risquerait de compromettre la possibilité d'établir un État palestinien territoriallement contigu en Cisjordanie.

Le ministre britannique des Affaires étrangères, Ed Miliband, avait alors qualifié cette décision d'« inacceptable et destructrice », promettant une réponse à travers de nouvelles mesures, notamment des sanctions contre les acteurs participant à l'expansion des colonies.

S'exprimant devant le Parlement la semaine dernière, M. Miliband a déclaré : « Nous devons examiner l'ensemble de nos relations économiques avec les territoires occupés, comme nous le faisons actuellement, ainsi que les différents instruments dont nous disposons », ajoutant : « Nous ne voulons pas que des entreprises britanniques financent de nouvelles colonies, les construisent ou en fassent la promotion. »

L'article souligne également que le Premier ministre britannique Andy Burnham, entré en fonction en juillet dernier, s'est engagé à adopter une position plus ferme à l'égard d'Israël en raison de la guerre menée dans la bande de Gaza.

M. Burnham avait qualifié Gaza de « cicatrice sur notre conscience collective » et critiqué, dans une vidéo, la manière dont le précédent gouvernement avait géré la guerre.

Son prédécesseur, Keir Starmer, avait pris plusieurs mesures à l'égard d'Israël, notamment en avançant vers la reconnaissance de l'État de Palestine, en suspendant certaines licences d'exportation d'armes vers Israël et en imposant des sanctions à deux ministres israéliens d'extrême droite. Il n'avait toutefois pas pris de mesures économiques plus larges.

L'article rappelle également que l'administration de l'ancien président américain Joe Biden avait imposé des sanctions à des colons accusés d'être responsables d'attaques contre des Palestiniens, avant que le président Donald Trump ne mette fin à ces mesures après son retour à la Maison-Blanche.

L'Espagne et les Pays-Bas ont déjà interdit certains produits issus des colonies. Des analystes estiment toutefois qu'une mesure similaire prise par le Royaume-Uni pourrait avoir une portée politique et économique plus importante. Hugh Lovatt, analyste au Conseil européen des relations internationales, a déclaré que « le poids politique et économique du Royaume-Uni pourrait jouer un rôle presque unique pour encourager l'adoption de mesures plus larges contre le projet de colonisation israélien et rassembler d'autres partenaires occidentaux autour d'une action commune visant à défendre ce qui reste de la solution à deux États ».

Les boissons gazeuses "zéro calorie" sont catastrophiques pour notre microbiote...

Les édulcorants permettent de donner un goût sucré, sans les calories. Cependant, l'utilisation de ces additifs aurait un impact négatif sur la santé, et plus précisément sur le microbiote.



Les édulcorants sont des additifs alimentaires qui réduisent la teneur en sucre ajouté et les calories correspondantes tout en conservant le goût sucré. En plus d'augmenter le risque de développer un cancer, ce « faux sucre » pourrait également nuire au microbiote. Une étude a montré que la consommation d'édulcorants perturbe le microbiote, chassant les bonnes bactéries.

UN POUVOIR SUCRANT 200 FOIS PLUS ÉLEVÉ QUE LE SUCRE CLASSIQUE

Pour offrir une boisson gazeuse « zéro calories » mais au goût sucré, les industriels utilisent des édulcorants. « Il s'agit d'additifs alimentaires qui réduisent la teneur en sucre ajouté et les calories correspondantes tout en conservant le goût sucré. En

outre, afin d'augmenter la saveur de certains aliments, les fabricants incluent ces édulcorants artificiels dans certains produits alimentaires qui ne contiennent traditionnellement pas de sucre ajouté (par exemple, les chips aromatisées) » précisent les chercheurs de l'INSERM.

L'aspartame est, par exemple, un édulcorant artificiel bien connu qui est présent dans des centaines de produits alimentaires. Sa valeur énergétique est similaire à celle du sucre mais son pouvoir sucrant est 200 fois plus élevé : cela permet aux industriels d'en utiliser une très faible quantité pour obtenir un goût comparable. Seulement, cet édulcorant n'est pas sans conséquence pour la santé. En plus d'augmenter le risque de développer un cancer, ce « faux sucre » pourrait également nuire au microbiote.

ASPARTAME, SUCRALOSE... UN POTENTIEL DANGER POUR VOTRE MICROBIOTE

Selon une récente étude, les aliments édulcorés artificiellement pourraient avoir un effet négatif sur le microbiote intestinal en induisant une augmentation des taux de glycémie. Pour en venir à ses résultats, une équipe de chercheurs de la faculté de médecine de l'université d'Adélaïde, en Australie, a réalisé une expérience avec un groupe de sujets non diabétiques. D'un côté un groupe qui consomme des placebo, de l'autre un groupe qui consomme une combinaison de pilules contenant 92 mg de sucralose et 52 mg d'acésulfame potassique, soit l'équivalent d'une consommation quotidienne de 1,5 l de soda light pendant deux semaines.

Des analyses de selles avant et après ce régime ont été réalisées. Cela permet de déterminer quels genres et espèces de bactéries étaient présentes dans l'intestin.

Les résultats ont démontré que les individus consommant des édulcorants présentent une plus grande modification des bactéries, avec une réduction significative de celles du genre Eubacterium et Cylindroides, associées à une bonne santé. Les populations bénéfiques ont laissé place à des bactéries opportunistes. Les auteurs concluent « Chez des sujets sains non diabétiques, deux semaines de consommation d'édulcorants de synthèse ont suffi pour perturber les bactéries intestinales et augmenter l'abondance de celles qui sont normalement absentes chez des individus en bonne santé ». Les recherches sont toujours en cours.

Cette habitude pour maigrir pourrait en fait ralentir votre métabolisme et bloquer la perte de poids

Pour perdre du poids, certaines personnes seraient prêtes à consommer très peu de calories. Mais cette solution ne ferait que ralentir votre métabolisme. Avec un métabolisme lent, la perte de poids est difficile.

UN INDIVIDU A BESOIN D'ÉNERGIE EN CONTINU POUR RESTER EN VIE

Pour perdre du poids rapidement, certaines personnes seraient tentées de manger très peu de calories. « Un individu a besoin d'énergie en continu pour rester en vie et faire fonctionner son corps. La kilocalorie est l'unité de mesure de cette énergie. Les dépenses quotidiennes de fonctionnement sont d'environ 2200 kcal chez la femme et 2700 kcal chez l'homme » explique Katia Tardieu, diététicienne et nutritionniste. C'est ce que l'on appelle le métabolisme de base. Pour perdre du poids, il serait alors tentant de manger beaucoup moins de calories que ce que réclame le métabolisme de base.

Pourtant, « Il faut comprendre que la restriction énergétique (= le régime) et aussi la perte de poids qu'il induit (la personne qui maigrit est plus légère) affectent de nombreuses composantes de la dépense énergétique.

Un individu qui mange moins voit sa dépense calorique totale diminuer. En clair moins on mange moins on brûle de calories et vice versa ! » précise la spécialiste. Ainsi, « la restriction calorique est en effet associée à de fortes diminutions du métabolisme énergétique, incluant une baisse du métabolisme au repos, une réduction de l'effet thermique des repas et une diminution du coût énergétique et du niveau d'activité physique spontané » conclut l'experte.

COMMENT METTRE EN PLACE UN RÉÉQUILIBRAGE ALIMENTAIRE ?

Pour perdre du poids de manière saine et durable, les nutritionnistes conseillent plutôt de miser sur un rééquilibrage alimentaire. En voici quelques principes :

Varié les aliments : l'équilibre alimentaire passe par la consommation de différents aliments de tous les groupes alimentaires. Cela permet d'éviter les carences. Respecter les portions : respecter les portions recommandées. Limiter les aliments riches en sucre, en sel et en matières grasses. Écouter son corps : pour perdre du poids, il est important d'écouter les signaux de faim et de satiété. Ne manger plus si vous n'avez plus faim. Être actif : l'activité physique est essentielle. Cela vous aide à maintenir votre poids et à améliorer votre santé.

COLLAGÈNE

Quel rôle joue-t-il dans la santé des articulations ?

Le collagène est l'ingrédient star de nombreux compléments alimentaires. On le trouve sous forme de comprimés, de capsules, de boissons, de gummies ou de poudre, à prendre en cure de plusieurs mois. On lui attribue de nombreux bienfaits pour la santé, notamment sur les articulations. Mais qu'en est-il vraiment ? Dans les articulations, le collagène intervient dans les propriétés biomécaniques du cartilage sollicité lors des mouvements. La plupart des études menées sur les compléments alimentaires à base de collagène présentent des limites méthodologiques importantes. Les données scientifiques ne permettent pas d'affirmer un quelconque bénéfice de la supplémentation en collagène pour prévenir l'apparition de maladies articulaires.

QU'EST-CE QUE LE COLLAGÈNE ?

Le collagène est la protéine la plus abondante dans notre organisme puisqu'elle représente environ un tiers du total des protéines du corps humain. Elle est un des principaux composants des tissus conjonctifs tels que la peau, les os, les ligaments, les tendons et le cartilage. Le collagène contribue à la tenue et l'élasticité de la peau. Dans les articulations, il intervient dans les propriétés biomécaniques du cartilage sollicité lors des mouvements. La pro-

duction de collagène diminue avec l'âge. D'autres facteurs peuvent également perturber la production de collagène par l'organisme : le tabac, l'exposition au soleil ou encore une mauvaise alimentation. Cette baisse de collagène peut avoir des effets sur l'aspect de la peau mais aussi sur le fonctionnement des articulations et des muscles. Pour pallier cette baisse, de plus en plus de marques proposent des compléments alimentaires à base de collagène issu de matières premières d'origine animale.

DES ÉTUDES PEU FIABLES

Les compléments alimentaires à base de collagène sont largement mis en avant pour leurs supposés bienfaits sur les douleurs articulaires, le vieillissement de la peau ou encore pour avoir une chevelure de rêve. Mais est-ce vrai ? Plusieurs études ont été menées sur différents compléments alimentaires à base de collagène. Il s'avère qu'elles présentent toutes des limites méthodologiques. Certes, elles affirment que les produits à base de collagène sont sans danger et peuvent avoir des effets bénéfiques pour limiter la douleur, notamment dans l'arthrose. Toutefois, il est important de souligner la grande hétérogénéité concernant la conception et le design des études, les échantillons de participants souvent très faibles et l'absence d'études

ayant comparé les effets de ces compléments avec ceux d'un placebo. L'Inserm fait également remarquer que « la plupart des études ne concluent pas non plus sur la question des doses efficaces (quelle dose de produit faut-il prendre et à quelle fréquence pour observer un effet bénéfique ?), ni sur celle de la période de traitement ». Enfin, les études disponibles suivent rarement les participants sur le long terme, il est donc difficile de savoir si les éventuels bienfaits du collagène perdurent dans le temps ou cessent avec l'arrêt du produit.

LE COLLAGÈNE, UN MOYEN DE PRÉVENIR CERTAINES MALADIES ARTICULAIRES ?

Les marques qui commercialisent des compléments alimentaires à base de collagène ne ciblent pas uniquement les personnes qui souffrent de douleurs articulaires. Certaines présentent leurs produits comme un moyen de prévenir les douleurs articulaires et même d'éviter les troubles de santé, sans donner plus de précisions. L'objectif étant bien évidemment de cibler un maximum de clients potentiels. Là encore, l'Inserm insiste sur le fait que les données scientifiques ne permettent pas d'affirmer un quelconque bénéfice de la supplémentation en collagène pour prévenir l'apparition de maladies articulaires.



Selection du jour

TF1

20h10

Tracker

Avec Justin Hartley, Abby McEnany, Fiona Rene, Eric Graise, Brent Sexton, Floriana Lima, Freda Foh Shen, Jolie Jenkins, Johnny Rey Diaz, Morgan Taylor Campbell, Michael Dallamore, Ted Cole, Simon Leung

Colter prend la direction de l'Ohio pour aider Miles, une jeune garçon qui, à son reveil, a constaté que la porte de la maison était grande ouverte et que sa mère, Alice, avait disparu. Miles est d'autant plus traumatisé qu'il souffre d'une peur panique des monstres. Engagé par Judith, la grand-mère de Miles, il se lance à la recherche d'Alice.



5
20h05

La grande librairie

Présenté par : Augustin Trapenard



Le grand rendez-vous de l'actualité littéraire sous toutes ses formes : romans, essais, histoire, polars, bandes dessinées, jeunesse... Augustin Trapenard convie des auteurs venus d'univers différents. «La grande librairie» a toujours pour seul mot d'ordre le plaisir de découvrir de nouvelles contrées littéraires et d'assister à des rencontres entre auteurs, qui échangent sur leurs ouvrages et apportent leur éclairage personnel. Auteurs confirmés ou talents naissants, ils révèlent à demi-mots leurs secrets de fabrication. Des rubriques régulières viennent ponctuer l'émission, notamment la découverte d'une librairie dans les quatre coins de l'Hexagone et le coup de coeur des libraires.

france
2

20h10

Les Évaporés



Avec Alexia Barlier, Foëd Amara, Faustine Koziel, Marysole Fertard, Philippe Rolland, Léa Léviand, Bastien Ughetto, Vincent Garanger, Éric Pucheu, Véronique Frumy, Pierre Rochefort, Charles Templon, Simon Zampieri, Catherine Arditi, Philippe Lefebvre
Esther Bazin, commandante de police à Nantes, arrête enfin le tueur qu'elle traquait depuis trois ans sans relâche, au détriment de sa famille. Malgré ce succès, elle démissionne le jour même pour retrouver les siens. Mais, à son retour, son mari Mathias a disparu, ne laissant qu'un mot, et la police refuse d'enquêter. Mathias est majeur, s'il a disparu, c'est peut-être volontairement.

france
3

20h10

Des racines & des ailes

Présenté par : Carole Gaessler
La Bourgogne est une terre qui détient des trésors millénaires : les abbayes de Fontenay et de Cîteaux, le château du Clos Vougeot, mais aussi ses climats classés au patrimoine mondial de l'Unesco depuis dix ans. Un patrimoine unique qui ne cesse d'inspirer des hommes et des femmes, passionnés par leur région et qui se battent pour faire vivre et mettre en lumières ces merveilles. Nous irons à la rencontre de frère Benoît, qui continue de perpétuer l'héritage des cisterciens. Louis-Philippe Vigilant est le chef d'une institution renommée dans la France entière. Son défi : regagner une troisième étoile perdue depuis dix ans.



W9
20h25

Enquêtes criminelles

Présenté par : Nathalie Renoux, Michel Mary

Notre-Dame de Fontgombault, une abbaye traditionaliste de l'Indre. Un cadre bien inhabituel pour un interrogatoire de police... Pourtant, le 27 novembre 2020, des enquêteurs y débarquent dans l'espoir de résoudre un mystère qui les hante depuis plus de 10 ans : où est Xavier Dupont de Lignonès ? Ce père de famille est l'homme le plus recherché de France. Il est suspecté d'avoir méthodiquement assassiné à Nantes en avril 2011 son épouse Agnès et leurs quatre enfants Arthur, Thomas, Anne et Benoît, avant de disparaître.



Marseille, Michel réclame Titoune, sa chienne récupérée après une fugue. Pour lui, c'est un vol ; pour elle, un sauvetage. - «Camille et Jules contre Adeline et Mehdi : le pire jour de leur vie ?». Un couple accuse ses wedding planners d'avoir gâché son mariage et réclame un remboursement.

LE MAGHREB
Le Quotidien de l'Économie

Édité par la SARL
Maghreb Presse
Édition
au capital
De 5.200.000 DA
Compte bancaire :
00100625030030024926
BNA agence Kouba

Directeur de la Publication
Salah Lakoues
Direction de la Rédaction
Administration
BP 545,
Maison de la presse Safir Abdelkader
Kouba - Alger
Tél Adm : 023 70 94 94
Tél Réd : 023 70 94 61
Fax Pub : 023 70 94 58
Fax Réd : 023 70 94 09

Site internet :
www.lemaghreb.dz
e-mail:
maghrebjournal@yahoo.fr

Impression
SIA Alger
EPE - SPA Imprimerie "Centre"
Siège social : Zone Industrielle
El-Alia Bab-Ezzouar - Alger
Diffusion
Centre : MPE
Est : MPE

« Pour votre Publicité s'adresser à :
l'Entreprise Nationale de
communication, d'Édition et de
Publicité »
Agence ANEP 01, Avenue Pasteur -
Alger.
Téléphone : 020.05.20.91 / 020.05.10.42
Fax : 020.05.11.48 / 020.05.13.45
020.05.13.77
E-mail :agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

Les manuscrits,
photographies ou tout
autre document et
illustrations adressés ou
remis à la rédaction ne
seront pas rendus et ne
peuvent faire l'objet
d'aucune réclamation.

23,2 QUELQUE 23,2 MILLIONS d'élèves étaient scolarisés dans l'enseignement primaire dans l'Union européenne (UE) en 2024, soit une légère baisse de 0,2% par rapport à 2023.

CONFLIT UKRAINIEN

Poutine et Trump ont eu un entretien téléphonique «constructif et franc» selon le Kremlin

Le président russe Vladimir Poutine et son homologue américain Donald Trump ont discuté mardi du règlement du conflit ukrainien lors d'un entretien téléphonique, a déclaré le conseiller présidentiel russe, Iouri Ouchakov. La conversation a été «constructive et franche» et a duré exactement une heure, a indiqué Ouchakov aux journalistes, précisant que l'échange était «strictement confidentiel». Les deux dirigeants ont procédé à un échange de vues sur les récentes visites à Moscou et à Kiev des émissaires spéciaux Steve Witkoff et Jared Kushner, dont les démarches visant à faire progresser les négociations ont été accueillies favorablement, a-t-il ajouté.

«Dans l'ensemble, la visite des représentants américains susmentionnés a été jugée positive», a affirmé Ouchakov. Trump, a-t-il poursuivi, a insisté sur la nécessité de mettre un terme rapide au conflit en Ukraine, ce qui pourrait ouvrir la voie à une normalisation élargie des relations entre la Russie et les États-Unis.

Ouchakov a précisé que Poutine avait exposé à Trump «une évaluation réaliste» de la situation sur le champ de bataille, et que

les deux parties avaient examiné les leviers que Washington pourrait actionner pour contribuer à accélérer la cessation des hostilités. Selon lui, les deux présidents ont également convenu de poursuivre leur coopération sur les dossiers humanitaires, notamment les échanges de prisonniers, et de maintenir le contact.

Ouchakov a par ailleurs indiqué que les deux chefs d'État avaient évoqué les «discours européens relatifs à une menace russe», lesquels, selon lui, «servent à justifier le soutien apporté à l'Ukraine ainsi que l'augmentation des dépenses militaires en Europe».

Witkoff et Kushner se sont entretenus samedi avec Poutine à Moscou avant de gagner Kiev le lendemain pour des pourparlers avec le président ukrainien Volodymyr Zelensky. Moscou a qualifié l'entrevue avec Poutine de «substantielle, constructive et particulièrement utile», sans qu'aucune avancée concrète n'ait toutefois été annoncée.

Volodymyr Zelensky continue de mener les discussions sur un éventuel règlement avec la Russie entouré de ses principaux alliés. D'après l'entourage d'Emmanuel Macron, des

représentants français, allemands et britanniques ont participé aux échanges avec les émissaires américains à la demande de Kiev. Deux jours, deux capitales et surtout deux formats de discussion. Le 5 septembre, Steve Witkoff et Jared Kushner étaient à Moscou. Les émissaires américains ont rencontré Vladimir Poutine au Kremlin pendant près de trois heures. Le conseiller du président russe, Iouri Ouchakov, a ensuite décrit leur échange comme substantiel, constructif et franc.

Le lendemain, les mêmes négociateurs se sont rendus à Kiev. Cette fois, Volodymyr Zelensky ne s'est pas retrouvé seul avec eux. Des représentants de la France, de l'Allemagne et du Royaume-Uni ont également participé aux discussions. Le contraste est révélateur du fonctionnement diplomatique choisi par Kiev. Même lorsqu'il est question d'un règlement du conflit entre la Russie et l'Ukraine, le pouvoir ukrainien continue d'associer directement ses principaux soutiens étrangers aux échanges.

L'entourage d'Emmanuel Macron ne le cache d'ailleurs pas : à l'Élysée, on explique que la présence des représentants français, allemands et britanniques «répondait à une



demande ukrainienne». Paris justifie cette présence par la nécessité d'associer les Européens aux discussions sur un éventuel plan de paix avec la Russie. La présidence française présente également cette réunion comme le «résultat de plusieurs mois de travail diplomatique».

Dans le même temps, selon Bloomberg, les Européens cherchent à éviter que les combats se poursuivent pendant un nouvel hiver, même si les décisions dépendent finalement de Kiev. La France, l'Allemagne et le Royaume-Uni composent le format E3, l'un des principaux piliers du soutien européen à

Kiev. Leur présence autour de la table montrerait ainsi que les discussions ne se réduisent pas à la seule position ukrainienne. Moscou conteste cependant leur rôle.

Les positions restent par ailleurs très éloignées. Moscou a déjà fixé plusieurs conditions à un cessez-le-feu : le retrait des forces ukrainiennes des régions de Donetsk, de Lougansk, de Zaporijjé et de Kherson, la reconnaissance internationale de ces territoires et de la Crimée, l'abandon par Kiev de son projet d'adhésion à l'OTAN et la levée des sanctions occidentales.

R. I.

Post scriptum

Par : B. Khemis

Le marketing dit «inclusif» est devenu l'un des outils privilégiés des grandes marques pour afficher leurs valeurs. Campagnes pour les personnes handicapées, messages de diversité, engagement social : les multinationales veulent montrer qu'elles sont du côté des plus vulnérables. Mais sur le terrain, ce discours se heurte parfois à une réalité brutale, qui révèle un double standard persistant, jusque dans les choix de communication les plus sensibles. Pour les Palestiniens amputés dans la bande de Gaza, une campagne d'Adidas mettant en scène un ancien soldat israélien ayant perdu une jambe est devenue le symbole de ces deux réalités radicalement opposées. L'ancien soldat de l'occupation sioniste est apparu dans une campagne locale faisant la promotion du service «Single Shoe» d'Adidas, destiné aux personnes amputées et à celles qui n'ont besoin que d'une seule chaussure. Un message de solidarité et d'accessibilité, présenté comme un geste d'ouverture envers les personnes en situation de handicap.

À Gaza, dans le même temps, des milliers de Palestiniens ayant perdu des membres dans des attaques israéliennes continuent de rencontrer de grandes difficultés pour accéder à des prothèses de base, à des pièces de rechange et à des services de rééducation. Faute de matériel, de financement et d'accès, beaucoup vivent sans appareillage adapté, avec des conséquences lourdes sur leur mobilité et leur dignité.

Ce contraste a suscité la colère d'amputés dans l'enclave palestinienne. Ils s'interrogent sur le choix d'un ancien soldat israélien pour incarner une campagne censée représenter toutes les victimes d'amputation, alors que leurs propres besoins restent, pour une large part, insatisfaits. Comment une entreprise peut-elle célébrer la résilience d'un soldat d'une armée accusée de crimes de guerre à

Le double standard des multinationales, entre marketing solidaire et silence sur Gaza

Gaza, tout en ignorant la détresse de milliers de civils palestiniens mutilés par cette même armée ? Omar Haliwa, 14 ans, a perdu une jambe dans une frappe israélienne alors qu'il se rendait chercher de l'eau. Plusieurs de ses proches qui l'accompagnaient ont également été tués. «Comment Adidas peut-il faire appel à un soldat israélien et le mettre en scène dans une publicité alors que nous, les blessés de la guerre à Gaza, souffrons autant ?», a déclaré Haliwa à Anadolu. L'adolescent explique que la perte de sa jambe a complètement bouleversé sa vie et que ses tentatives pour obtenir une prothèse adaptée se sont heurtées à plusieurs reprises au manque de matières premières dans les centres de fabrication de prothèses de Gaza.

Pour Haliwa, voir un ancien soldat israélien bénéficier de services spécifiquement destinés aux amputés alors que les palestiniens peinent à obtenir des prothèses de première nécessité est particulièrement douloureux.

Il a appelé Adidas à prêter attention aux enfants et aux jeunes Palestiniens ayant perdu des membres dans des attaques israéliennes. Kifah al-Fakhouri, qui a perdu une jambe lors d'une frappe sioniste contre un café en bord de mer à Gaza, affirme avoir été choquée par la campagne.

«J'aurais souhaité qu'Adidas s'intéresse aux besoins de la population de Gaza et de Palestine, car nous comptons des milliers d'amputés», a-t-elle déclaré à Anadolu.

«Ce soldat a perdu sa jambe en 2021 et dispose aujourd'hui d'une prothèse et de moyens. À Gaza, nous n'avons rien : ni traitement, ni équipements, ni fournitures.» Selon Fakhouri, les prothèses disponibles à Gaza ne répondent souvent pas aux besoins des patients, certaines étant trop lourdes ou inadaptées à un usage quotidien. Les amputés ont besoin d'articulations modernes, de pièces

de rechange et de prothèses plus performantes pour retrouver leur mobilité, a-t-elle souligné, ajoutant que la perte de sa jambe avait affecté son travail, ses déplacements et pratiquement tous les aspects de sa vie quotidienne.

Ahmed Jawadi al-Balawi, un autre palestinien ayant perdu une jambe pendant la guerre, explique que sa prothèse est déjà usée et nécessite un entretien ainsi que des pièces de rechange. «Regardez-nous avec compassion», a-t-il lancé à Adidas. «Ils n'ont pas besoin d'aide comme nous. Ils disposent de moyens. Nous n'avons rien. Nous fabriquons quelque chose à partir de rien».

Selon Balawi, de nombreux amputés à Gaza sont contraints d'utiliser des prothèses anciennes ou mal adaptées et peinent à trouver des chaussures et des accessoires compatibles avec celles-ci. Nabil Abdullah Mahmoud Ibrahim a perdu une jambe après avoir été frappé par un drone israélien alors qu'il jouait au football avec d'autres enfants dans une école accueillant des Palestiniens déplacés dans le nord de la bande de Gaza.

«Adidas ne devrait-il pas soutenir Gaza, alors que tant de personnes ici ont perdu des membres ?», s'est-il interrogé.

Il estime que les Palestiniens amputés devraient pouvoir bénéficier du même soutien et des mêmes possibilités que les autres personnes vivant avec des blessures similaires. Munir al-Barsh, directeur général du ministère de la Santé à Gaza, affirme que les estimations font état de plus de 8 000 Palestiniens ayant perdu un ou plusieurs membres au cours de la guerre israélienne contre Gaza, parmi lesquels plus de 3 000 enfants.

Selon lui, Gaza dispose de spécialistes formés capables de fabriquer et d'ajuster des prothèses, mais les restrictions imposées à l'entrée des matières premières et des fournitures médicales empêchent de nombreux patients de

recevoir des équipements adaptés. «La priorité devrait être accordée à l'enfant palestinien qui a perdu une jambe ou un bras et qui a besoin d'une rééducation», a déclaré al-Barsh. Il a appelé les organisations internationales et les entreprises mondiales à soutenir les Palestiniens amputés et à contribuer à la fourniture de prothèses et d'équipements de rééducation. La controverse a pris de l'ampleur après la diffusion massive sur les réseaux sociaux d'images de la campagne, des internautes pro-palestiniens mettant en parallèle l'accès de Biton aux prothèses et à des services spécialisés avec la situation de milliers d'amputés à Gaza. Pour les amputés de Gaza, cependant, cette controverse a mis en lumière un fossé qui dépasse largement le cadre d'une simple publicité.

Une campagne a placé un amputé sous les projecteurs. À Gaza, des milliers d'autres attendent toujours d'avoir la possibilité de remarquer.

La guerre génocidaire sioniste contre les guazaouis a fait plus de 73 000 morts palestiniens et en a blessé plus de 174 000 au cours d'une guerre qui a détruit ou endommagé une grande partie des infrastructures civiles de la bande de Gaza.

Au-delà du cas Adidas, cette affaire pose une question plus large sur la responsabilité des multinationales. Peut-on dissocier un message commercial inclusif des contextes politiques et militaires dans lesquels il s'inscrit ? Peut-on revendiquer des valeurs universelles tout en adoptant, directement ou indirectement, les récits d'un seul camp ?

Le double standard persiste. Il se niche dans les choix d'ambassadeurs, dans les campagnes locales, dans les silences. Et pour les Palestiniens de Gaza, il transforme un slogan de solidarité en une blessure supplémentaire.

B. KH.